

CAHIER DES RÉSUMÉS

64^e Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française – 20, 21 & 22 OCTOBRE 2011 – TROIS-RIVIÈRES, HÔTEL DELTA



COMITÉ SCIENTIFIQUE

Claude Bellavance, UQTR
Stéphane Castonguay, UQTR
Lucia Ferretti, UQTR, présidente
Pierre Lanthier, UQTR
France Normand, UQTR
Thierry Nootens, UQTR
Yvan Rousseau, UQTR
Sylvie Taschereau, UQTR
Laurent Turcot, UQTR

MEMBRES D'OFFICE

Alain Beaulieu, Université du Québec à Montréal, président de l'Institut
Dominique Marquis, Université du Québec à Montréal, trésorière de l'Institut
Harold Bérubé, Université de Sherbrooke, président du comité, Congrès 2012

ORGANISATION DU CONGRÈS

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES

Supervision : **France Normand**, UQTR

Affiche et programme : **Émilie Lapierre Pintal**

Site Web : **Tomy Grenier**

Soutien technique : **Jean-François Hardy**

Soutien logistique : **Émilie Samson** et **Ian Mercier**

CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES

A *Billet par Lecomte à Poulin, sieur de Francheville, pour dette, 16 octobre 1719*
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Montréal), TL4,S1,D2434

R *Vue extérieure de la banque provinciale du Canada, vers 1930*
Bibliothèque et Archives Canada, e007152216

G *Divers portraits / Henri Sauvageau - 1934-1935*
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Mauricie), TL4,S1,D2434

G *Une famille - Les Éboulements / Lida Moser, 1950*
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Québec), P728,S1,D1,P5-8

E *Chute des cours à la bourse de Montréal, 1929*
Auteur inconnu, publiée dans *Le Mémorial du Québec*, Tome V, 1918-1938, Montréal, Société des Éditions du Mémorial, 1980

N *Intérieur d'une caisse populaire*
Société historique Alphonse Desjardins 1017-01-01 (03)

T *Commercial. La Familiale / Conrad Poirier, 22 octobre 1938*
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Montréal), P48,S1,P2241

TABLE DES MATIÈRES

PARTENAIRES 2

MOT DE BIENVENUE 3

PROGRAMME 4

RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS 13

INDEX DES PARTICIPANTS 41

PARTENAIRES



UQTR



Savoir.
Surprendre.

Décanat des études de cycles
supérieurs et de la recherche



*Culture,
Communications et
Condition féminine*
Québec



INRS
Université d'avant-garde



UQÀM
Département d'histoire



MOT DE BIENVENUE

L'argent ! Nous, les historiens du CIEQ/UQTR, avons fait le pari qu'il était possible de vous inviter à travailler vos objets habituels de recherche, mais en les interrogeant spécifiquement cette fois-ci sous l'angle de leurs rapports avec l'argent.

Pari tenu ! Vous avez bien voulu jouer le jeu, soit en proposant des communications très diversifiées mais presque toutes reliées au thème d'une manière ou d'une autre, soit en participant aux séances organisées par l'un de vos collègues trifluviens. Au total, nos assises s'annoncent riches – ce qui n'est pas étonnant vu le thème ! – puisque pas moins de 54 présentations illustreront plusieurs facettes de l'histoire de l'argent en Amérique française et au Québec.

Nos deux jours de labeur scientifique seront précédés, le jeudi soir, d'une visite au nouveau musée thématique de Trois-Rivières, *Boréal*, centre d'interprétation de l'industrie papetière, et par un rallye dans ses voûtes. Ce sera une manière à la fois instructive et amusante de nous retrouver.

Nous saluerons Jean-Claude Robert lors d'une séance plénière, dans l'après-midi du vendredi 21 octobre. Des collègues montréalais mettront en valeur la contribution à l'histoire de la métropole de celui qui fut, pour nombre des membres du comité organisateur de ce Congrès, un directeur ou un codirecteur de recherche, un mentor ou un inspirateur exigeant et apprécié.

Une réception suivra, au cours de laquelle nous aurons l'occasion de témoigner notre admiration intellectuelle et notre affection à René Hardy, professeur émérite de l'UQTR. Notre collègue, chose rare, s'est illustré à la fois en histoire économique et en histoire culturelle. Toujours, il a interrogé la Mauricie à partir des grandes questions qui concernent l'expérience historique du Québec dans son ensemble. Ses travaux, entre autres apports, ont renouvelé en profondeur notre connaissance de l'histoire de la forêt, de la sidérurgie, de la culture religieuse et celle des villes moyennes du Québec.

Et puis il y aura le banquet et ses surprises, les Prix de l'Institut et tout le plaisir de notre convivialité unique !

Bienvenue !
Vos collègues historiens du CIEQ/UQTR

L'ARGENTPROGRAMME

Hôtel Delta, Trois-Rivières – 1620, rue Notre-Dame Centre

LE JEUDI 20 OCTOBRE 2011

18h – 20h **Inscription** à l'Hôtel Delta

18h30 – 19h **Réunion du comité étudiant de l'IHAF**
LIEU: SALON TROIS-RIVES

19h15 – 19h30 Mots de bienvenue
LIEU: MUSÉE BORÉALIS

Lucia Ferretti, pour les historiens du CIEQ, UQTR, tous coorganisateurs du Congrès

Nicole Bouchard, doyenne aux études de cycles supérieurs et à la recherche, UQTR

Claude Bellavance, codirecteur du CIEQ

19h30 – 21h30 **Visite guidée de Boréal**,
Centre d'histoire de l'industrie papetière
et rallye dans les voûtes

Une famille - Les Éboulements / Lida Moser, 1950
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Québec),
P728,S1,D1,P5-8



LE VENDREDI 21 OCTOBRE 2011 8 H 15 - 10 H 15

8h15 – 17h **Inscription**

LIEU: SALON BEAUDOIN

DU BON USAGE DE L'ARGENT SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Présidence: **Laurent Turcot**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

1 *L'argent signifié des Princes: Entre fréquence et unicum des représentations iconographiques et sémantiques des métiers de l'argent en France sous l'Ancien Régime: construction du tabou et permanence de l'ambivalence*

Dominique Ancelet-Netter, CRESC, Faculté des Lettres, Institut catholique de Paris, France

2 *La conversion par les objets de curiosité: les stratégies de Matteo Ricci en Chine aux XVI^e et XVII^e siècles*

Shenwen Li, Université Laval

3 *« À pied et sans argent »: Gestion et finances de la mission des récollets en Nouvelle-France, XVII^e-XVIII^e siècles*

Dorothée Kaupp, Université Laval

LIEU: SALON LAVIOLETTE

L'ARGENT AU MOMENT DE LA CONQUÊTE

Présidence: **Thierry Nootens**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

4 *Le papier du Canada ou l'abandon de la France*

Sophie Imbeault, Historienne et éditrice

5 *La situation « monétaire » des Canadiens au lendemain du Traité de Paris*

Denis Vaugeois, historien et éditeur

LE VENDREDI 21 OCTOBRE 2011 8 H 15 - 10 H 15 (SUITE)

LIEU: SALON VIEUX-PORT

LA JUSTE RÉMUNÉRATION

Présidence: **Marise Bachand**, stagiaire post-doctorale, Université de Montréal

- 6 *L'argent du beurre ou la « paie du lait » ? Famille, genre et marché dans la grande région de Québec, 1870-1930*
Rachel Caux, Université du Québec à Trois-Rivières
- 7 *Le petit déjeuner du vendredi matin : des liens indissolubles pendant 70 ans...*
Irène Mailhot-Bernard, St. Francis Xavier University, Antigonish, Nova Scotia
- 8 *Les syndicalistes religieux et la notion de salaire raisonnable*
Alexandre Dumas, Université du Québec à Trois-Rivières

10 h 15 - 10 h 30 Pause

LE VENDREDI 21 OCTOBRE 2011 10 H 30 - 12 H

LIEU: SALON VIEUX-PORT

L'ARGENT, OBJET DE MÉFIANCE

Présidence: **Martin Pâquet**, Université Laval

- 9 *Les patriotes canadiens de 1837-1838 et les locofocos américains : un combat politique commun contre le système financier*
Julien Mauduit, UQAM
- 10 *Entre cupidité et fascination : le pouvoir de l'argent dans les caricatures de Robert La Palme, 1943-1959*
Alexandre Turgeon, Université Laval
- 11 *De vices à loisirs étatisés : la transformation de la confiance en la monnaie comme élément de compréhension de l'institutionnalisation des loteries au Québec entre 1892 et 1969*
Jocelyn Gadbois, Université Laval et EHESS

LIEU: SALON LAVIOLETTE

LA JUSTICE EN NOUVELLE-FRANCE, ENTRE LES PROCÉDURES ET LE PARDON

Présidence: **Jean-Philippe Garneau**, CIEQ, Université du Québec à Montréal

- 12 *« Faute avouée à moitié pardonnée ? » : Les pardons royaux en Nouvelle-France, 1663-1760*
Josianne Paul, Université d'Ottawa
- 13 *Les défis de la justice dans l'espace laurentien : Montréal et Trois-Rivières, 1650-1760*
Léon Robichaud, Université de Sherbrooke
- 14 *Les poursuites pour rapt de séduction : l'utilisation de la justice criminelle pour obtenir un dédommagement civil*
Josianne Ricard, Université de Sherbrooke

LE VENDREDI 21 OCTOBRE 2011 10 H 30 - 12 H (SUITE)

LIEU: SALON BEAUDOIN

LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION, CONTRIBUTIONS PRIVÉES ET PUBLIQUES

Présidence: **Jean Roy**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

- 15 *Entre volonté de savoir et volonté de payer. Les familles et le financement des collèges québécois pour garçons aux XVIII^e et XIX^e siècles*
Ollivier Hubert, CIEQ, Université de Montréal
- 16 « *Avons-nous les moyens d'ouvrir une école dans notre arrondissement?* » *L'expansion des écoles publiques en Mauricie, entre 1850 et 1900, d'abord une question d'argent*
Jocelyne Murray, historienne, chercheuse autonome
- 17 *Le financement des écoles publiques à Montréal et à Toronto (1867-2000): un baromètre pour mesurer les rapports entre la majorité et la minorité*
Jean-Philippe Croteau, Université de Hearst

12h – 13h30 Dîner

LE VENDREDI 21 OCTOBRE 2011 13 H 30 - 15 H

LIEU: SALON VIEUX-PORT

L'IMAGE ENTRE LA PUBLICITÉ ET LA PROPAGANDE

Présidence: **Anne Trépanier**, Université Carleton

- 18 « *Un personnel dévoué... si longtemps mal payé* ». *La production cinématographique à l'Office du film du Québec, 1961-1975*
Marc-André Robert, Université Laval
- 19 *L'identité-marchandise: Anne Kew et la photographie touristique en Gaspésie*
Jacinthe Archambault, UQAM
- 20 *Femmes au foyer ou expertes-ménagères? Les téléspectatrices de Femme d'aujourd'hui dans la mire des annonceurs et des publicitaires, 1965-1982*
Sébastien Couvrette, Université Laval

LIEU: SALON LAVIOLETTE

PATRIMOINE FAMILIAL, CAPITAL SYMBOLIQUE: STRATÉGIES SOCIALES ET DISCURSIVES DU RAPPORT À L'ARGENT

Présidence: **Donald Fyson**, CIEQ, Université Laval

- 21 *Les femmes et l'argent dans l'arène judiciaire bas-canadienne*
Jean-Philippe Garneau, CIEQ, Université du Québec à Montréal
- 22 « *Avis donc aux intéressées, qui prennent les cadeaux comme le thermomètre de l'amour et garantie du mariage* » : *la littérature normative et l'argent au Québec, 1900-1950*
Thierry Nootens avec la collaboration de **Cynthia Saint-Louis-Head**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières
- 23 *Patrimoine familial et patrimoine urbain, cas d'étude à Montréal 1800 à 1900*
Sherry Olson, CIEQ, Université McGill

LE VENDREDI 21 OCTOBRE 2011 13 H 30 - 15 H (SUITE)

LIEU: SALON BEAUDOIN

**24 TABLE RONDE: HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET RÉGIONS:
SOCIO-ÉCONOMIES ET TERRITOIRES**

Présidence: **René Hardy**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

Avec **Claude Bellavance**,
Pierre Lanthier,
Jocelyn Morneau, chercheur autonome
Yvan Rousseau
et **Normand Séguin**,
CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

15h – 15h15 Pause

LE VENDREDI 21 OCTOBRE 2011 15 H 15 - 16 H 45

LIEU: TRIFLUVIEN C

**25 DES ESPACES-TEMPS MONTRÉALAIS:
AUTOUR DE L'OEUVRE DE JEAN-CLAUDE ROBERT**

Présidence: **Stéphane Castonguay**, CIEQ et Chaire du Canada en histoire
environnementale du Québec, Université du Québec à Trois-Rivières.

Avec **Paul-André Linteau**, UQAM,
Sherry Olson, CIEQ, Université McGill,
Michèle Dagenais, CIEQ, Université de Montréal
et **Dany Fougères**, INRS/UCS

En présence de **Jean-Claude Robert**

Cette séance est parrainée par le **Département d'histoire
de l'Université du Québec à Montréal**

16h45 – 18h **Assemblée générale annuelle de l'Institut**
SALLE: TRIFLUVIEN C

18h – 19h **Réception et hommage à René Hardy**
LIEU: FOYER NIVEAU 2

Parrainée par la **Fondation de l'UQTR**, le **Chantier des histoires
régionales**, le **Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS**
et les **éditions du Septentrion**

19h **Banquet et remise des prix de l'Institut**
SALLE TRIFLUVIEN C



Vue extérieure de la banque provinciale
du Canada, vers 1930
Bibliothèque et Archives Canada, e007152216

LE SAMEDI 22 OCTOBRE 2011 8 H 45 - 10 H 15

8h30 – 12h **Inscription**

LIEU: SALON LAVIOLETTE

LES SOINS PSYCHIATRIQUES AVEC OU SANS ARGENT

Présidence: **Denyse Baillargeon**, Université de Montréal

- 26 *Nourrir, entretenir, traiter et réhabiliter un malade mental avec une allocation per diem de 2,75 \$*
Marie-Claude Thifault, Université d'Ottawa
- 27 *Du DSM I au DSM V: l'argent comme moteur de changements nosologiques en psychiatrie*
Isabelle Perreault, Université d'Ottawa
- 28 *De la réadaptation en milieu psychiatrique à la réadaptation en milieu ouvert: le complexe de l'Hôpital Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul, 1965-1975*
Lucia Ferretti, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

Billet par Lecomte à Poulin, sieur de Francheville, pour dette, 16 octobre 1719
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Montréal), TL4,S1,D2434

16 octobre 1719
Je paye au Sr. Francheville ou son
L'homme de Cuit septant et trois livres
dix sols monnaie de France payée par
le Sr. de Camille prochain 1720. Valeur
pour parer le compte qu'il a Compté
au Sr. de Camille. Le Sr. de Camille a fait
à Montréal le 16. 8. 1719 le Comte

LIEU: SALON BEAUDOIN

LES RAPPORTS À L'ARGENT EN MILIEU POPULAIRE AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES: ENTRE LE MARCHÉ ET L'ÉTAT

1- ENCADRER ET NÉGOCIER L'ACCÈS AU CRÉDIT DES CLASSES POPULAIRES

Présidence: **Jonathan Fournier**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

La loi Lacombe au XX^e siècle

Yvan Rousseau et **Sylvie Taschereau**

- 29 *Le petit salarié entre la nécessité et l'orgueil?: les déposants sous la loi Lacombe, 1910-1950*
Sylvie Taschereau, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières
- 30 *Des dettes en souffrance et des créanciers dans l'expectative: les créanciers et leurs intermédiaires sous la loi Lacombe, 1920-1960*
Yvan Rousseau, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières
- 31 *Le crédit, la loi et les classes sociales chez les Premières Nations du Québec: les cas de Wendake et de Mashteuiatsh, 1850 à 1951*
Brian Gettler, Université du Québec à Montréal

LIEU: SALON VIEUX-PORT

LA GRANDE ENTREPRISE ENTRE LES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC

Présidence: **Pierre Lanthier**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

- 32 *Hydro-Québec et les mécanismes de régulation étatique, 1972-1996*
Stéphane Savard, CIRST/Université du Québec à Montréal
- 33 *Les commandes publiques dans les stratégies d'internationalisation de deux géants industriels: les firmes Bombardier et Alstom (1928-1980)*
Edy-Claude Okalla Bana, Université de Montréal

10h15 – 10h30 Pause

LE SAMEDI 22 OCTOBRE 2011 10 H 30 - 12 H

LIEU: SALON LAVIOLETTE

DE L'AUMÔNE À LA SOUSCRIPTION: LE FINANCEMENT DE LA SANTÉ AU QUÉBEC

Présidence: **Robert Gagnon**, Université du Québec à Montréal

- 34 « *La plus riche aumône* » : la Société Saint-Vincent de Paul et le placement d'enfants dans la région de Québec, 1927-1949
Johanne Daigle, CIEQ, Université Laval
- 35 « *Pour nos petits* » : la première campagne de souscription pour la construction de l'hôpital Sainte-Justine en 1951
Denyse Baillargeon, Université de Montréal
- 36 *Quand l'argent est le nerf de la guerre contre la maladie : l'Association Diabète Québec et les campagnes de financement, 1960-2000*
Jérôme Boivin, Université Laval

LIEU: SALON BEAUDOIN

LES RAPPORTS À L'ARGENT EN MILIEU POPULAIRE AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES: ENTRE LE MARCHÉ ET L'ÉTAT

2- ASSISTER, PROTÉGER OU CORROMPRE ? L'ARGENT DE LA PROTECTION SOCIALE

Présidence: **Sylvie Taschereau**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

- 37 « *Can you spare a dime?* » : *Argent et solidarité dans le Québec des années 1930*
Martin Petitclerc, CIEQ, CHRS/Université du Québec à Montréal
- 38 *L'homme qui attise l'insécurité : l'agent d'assurance vie et ses techniques de vente (1939-1960)*
Jonathan Fournier, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières
- 39 *L'argent de l'État et le mouvement communautaire québécois : l'exemple des associations coopératives d'économie familiale entre 1962 et 1985*
Steven Hill, Université du Québec à Trois-Rivières

LIEU: SALON VIEUX-PORT

L'ARGENT À RISQUE: CORSAIRES ET FAUSSAIRES

Présidence: **Alain Laberge**, CIEQ, Université Laval

- 40 *Risques, pertes et profits. L'argent dans l'activité corsaire en Nouvelle-France*
David Camirand, Université Laval
- 41 *Faire et contrefaire de l'argent en Nouvelle-France*
Colin M. Coates, Collège universitaire Glendon, Université York
- 42 *L'art de falsifier : la falsification de l'argent au XIX^e siècle, une affaire internationale*
Marcos Costa, Université du Québec à Montréal

12h - 13h30 Dîner



LE SAMEDI 22 OCTOBRE 2011 13 H 30 - 15 H

LIEU: SALON LAVIOLETTE

L'ARGENT ET LE FONCIER

Présidence: **Colin M. Coates**, Collège universitaire Glendon, Université York

- 43 *La Terre et la Pierre: une perspective logistique sur l'investissement foncier au Québec*
François Dufaux, Université Laval
- 44 *L'écueil de l'argent: prix des terres et vie économique en milieu rural au XIX^e siècle*
Maude Flamand-Hubert, Université du Québec à Rimouski
- 45 *La lente extinction des rentes seigneuriales au Québec ou le maintien d'un lien monétaire anachronique (1935-1974)*
Benoît Grenier, CIEQ, Université de Sherbrooke

LIEU: SALON VIEUX-PORT

LE BUDGET FAMILIAL ET LA SURVIE NATIONALE

Présidence: **Olivier Hubert**, CIEQ, Université de Montréal

- 46 *Le discours de la Ligue ouvrière catholique au Québec, 1939-1954: « mieux consommer pour équilibrer le budget familial »*
Marilyne Brisebois, Université Laval
- 47 *La rançon de la prospérité: discours francophones sur la famille et la consommation au Québec de 1949 à 1959*
Stéphanie O'Neill, Université de Montréal
- 48 *La subvention, gage de légitimité? Le financement des Franco-Ontariens par le Secrétariat d'État du Canada, tel que vu par les journaux (1969-1986)*
Serge Miville, Université York

LIEU: SALON BEAUDOIN

49 TABLE RONDE « LES RELATIONS SONT COMPLEXES ENTRE LES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES ET L'ÉVOLUTION DES IDÉES ». AUTOUR DE GILLES DOSTALER

Présidence: **Pierre Lanthier**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

Avec **Martin Pâquet**, Université Laval,
Martin Petitclerc, CIEQ, CHRS/Université du Québec à Montréal
et **Robert Sweeney**, Memorial University

15h – 15h 15 Pause



Intérieur d'une caisse populaire
Société historique Alphonse Desjardins
1017-01-01 (03)

LE SAMEDI 22 OCTOBRE 2011 15 H 15 - 16 H 45

LIEU: SALON VIEUX-PORT

**PÉDAGOGIE DE L'ÉPARGNE ET DE L'ÉCHANGE:
TIMBRES-POSTE ET TIRELIRES.**

Présidence: **Martin Petitclerc**, CIEQ, UQAM/CHRS

50 « *Je désire entrer en relations d'échanges avec collectionneurs en timbre-poste* » : le troc comme mode d'acquisition chez les philatélistes montréalais, 1870-1910

Caroline Truchon, Université de Montréal

51 *Le premier pas vers la fortune. Des tirelires pour la promotion de l'épargne populaire au Québec et à travers le monde, 1890-1960*

Marc Vallières, Université Laval

LIEU: SALON BEAUDOIN

LES MIGRATIONS, PERCEPTIONS ET SOUTIEN MONÉTAIRE

Présidence: **Sylvie Taschereau**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

52 *La France et Paris à travers les yeux d'une jeune élite scientifique, intellectuelle et artistique: témoignages des boursiers d'Europe pendant l'entre-deux-guerres*

Robert Gagnon, UQAM

53 *Le suivi social des juifs d'Afrique du Nord: perspectives comparées à Montréal et à Paris (1956-1980)*

Martin Messika, UQAM et Université de Paris I

LIEU: SALON LAVIOLETTE

ÉPISODES MÉCONNUS DE LA CONQUÊTE

Présidence: **Charles-Philippe Courtois**, Collège militaire royal de Saint-Jean

54 « *La France peut être heureuse sans Québec* » : les fêtes de la paix de juin 1763 à Paris

Alain Laberge, CIEQ, Université Laval

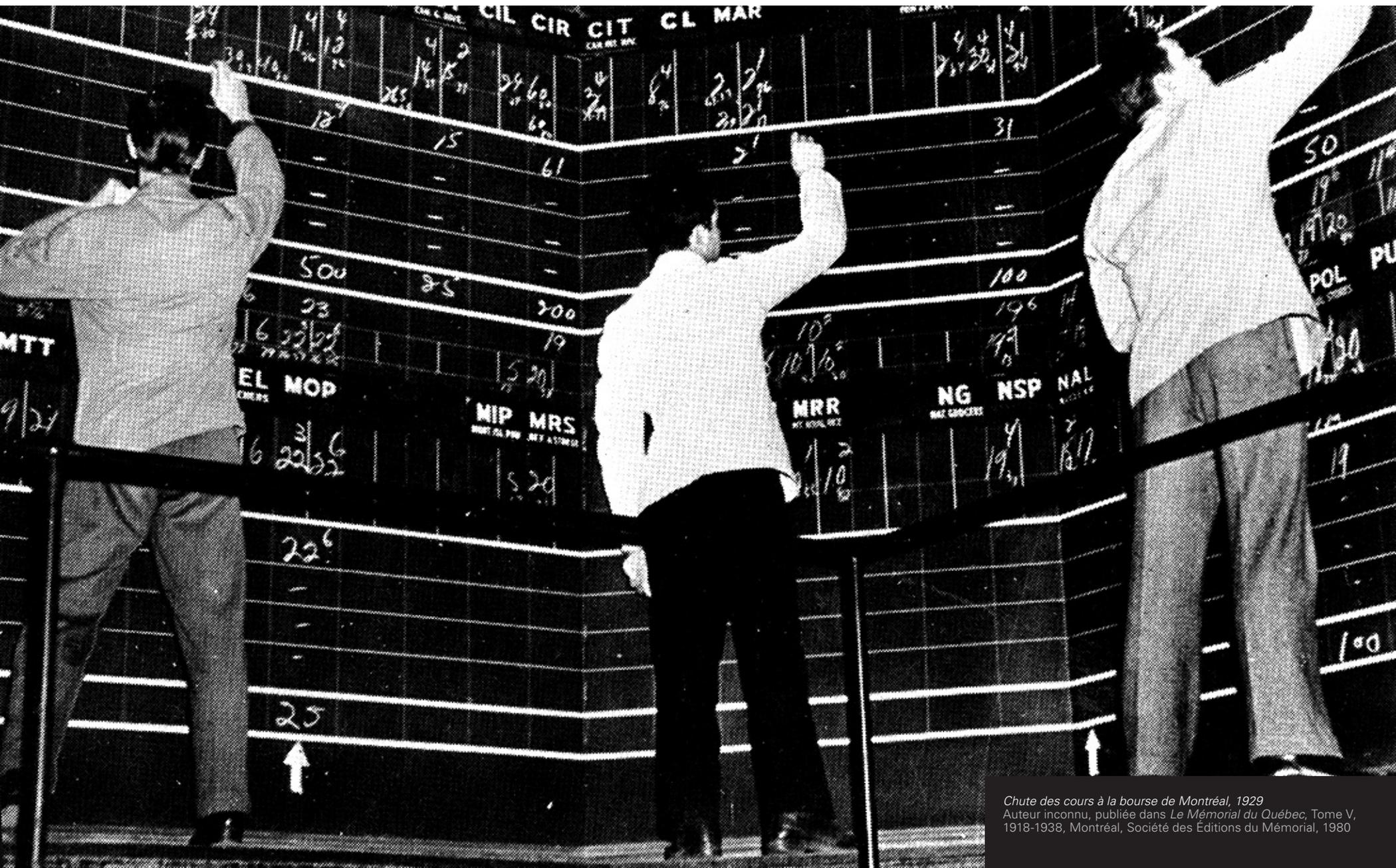
55 *Un officier canadien errant: l'exil louisianais de Louis Liénard de Beaujeu entre 1760 et 1768*

Joseph Gagné, Université Laval





RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS



Chute des cours à la bourse de Montréal, 1929
Auteur inconnu, publiée dans *Le Mémorial du Québec*, Tome V,
1918-1938, Montréal, Société des Éditions du Mémorial, 1980

1 L'argent signifié des Princes : Entre fréquence et unicum des représentations iconographiques et sémantiques des métiers de l'argent en France sous l'Ancien Régime : construction du tabou et permanence de l'ambivalence

Dominique Ancelet-Netter, CRESC- Faculté des Lettres- Institut catholique de Paris, France

La matérialité peccamineuse de l'argent est très souvent opposée dans l'Occident médiéval à la spiritualité du divin. Cette communication se propose de retracer l'évolution des représentations et des connotations sémantiques et iconographiques le plus souvent négatives associées aux métiers de l'argent dans leurs rapports aux Princes, comme représentants de la « *mageste* » royale voire divine, entre le XIV^e siècle et le XVIII^e siècle. Cet axe diachronique est circonscrit par deux événements majeurs dans l'histoire du discours et des faits économiques en France. La première occurrence unique en moyen français du mot « banquier » est attestée dans le *Traité de la première invention des monnaies* de Nicole Oresme, théoricien de la monnaie comme instrument régalién sous Charles V. Les approches définitoires et techniques de la profession de « banquier » d'Etat apparaissent en synchronie dans *Le Songe du Vieil Pèlerin*, Miroir des Princes de Philippe de Mézières, auteur moraliste du XIV^e siècle. La création puis la chute de la Banque générale de John Law sous la Régence marquent une *acmé* dans la permanence de l'opprobre attachée aux métiers de l'argent et au prêt à intérêt. Celle-ci est signifiée dès le Moyen Âge par la fréquence des représentations iconographique de l'usurier et du faux-monnayeur - crime de lèse-majesté - pour lesquels la symbolique des châtements infernaux est souvent associée à leurs péchés terrestres. Le chaudron moyenâgeux où les faux-monnayeurs étaient bouillis en personne comme en effigie est emblématique de cette permanence métaphorique reprise puis largement diffusée dans les gravures hollandaises sur John Law. De même, dès le XVIII^e siècle, l'imagerie populaire distribue en nombre les représentations du Grand Diable d'argent déféquant des pièces de monnaies. Ce *topoi*, établi avant même les liens entre argent et analité analysés par Freud, est repris dans une caricature unique de la faillite de la Banque Générale, mettant en scène Rossinante déféquant des billets de banque dévalués, chevauchée par John Law, triste Don Quichotte de la finance, vilipendé après avoir été adulé, marque de l'ambivalence des métiers de l'argent.

2 La conversion par les objets de curiosité : les stratégies de Matteo Ricci en Chine aux XVI^e et XVII^e siècles

Shenwen Li, Université Laval

À la fin du xv^e siècle, sous la dynastie des Ming, certains missionnaires vivant en Extrême-Orient tentent de s'installer en Chine, *Empire céleste*, alors inaccessible pour l'Occident. Matteo Ricci, jésuite italien et un des pionniers de la Chine, débarque en 1582 à Macao, alors enclave portugaise en sol chinois. Il entre en Chine l'année suivante. Il avance vers le nord dans le but de gagner la capitale, Pékin, et de présenter des cadeaux à l'empereur Wanli afin d'obtenir une autorisation de prêcher le christianisme. En tant que simple étranger, pour pouvoir avoir accès à la capitale, notamment à l'empereur, il a surtout recours à des objets de curiosité qu'il a rapportés d'Europe ou encore à ceux achetés par la Compagnie de Jésus qui y a consacré une partie de son argent. Ces objets inconnus en Chine attirent rapidement l'admiration des hauts fonctionnaires et des gens lettrés avec qui il parvient à établir des contacts amicaux. Grâce à l'aide de ces derniers, il arrive à Pékin en 1601 où il présente ses cadeaux à l'empereur : deux horloges sonnantes les heures, une mappemonde, un clavecin européen et deux prismes permettant de décomposer la lumière, etc. Ces objets, notamment les horloges, suscitent l'admiration de l'empereur qui lui permet de demeurer à Pékin jusqu'à sa mort en 1610. Ricci réalise enfin son rêve d'installation dans la capitale où il construira une église et fondera une mission. Ce succès est exceptionnel car, à l'époque des Ming, les membres des ambassades étrangères doivent demeurer dans la résidence réservée aux étrangers et quitter Pékin rapidement après leur audience pour retourner dans leur pays. La présente communication visera à examiner comment Ricci utilise les objets occidentaux en tant que stratégie dans le but de gagner la faveur de la haute société chinoise et de fonder une mission chrétienne en Chine dont il devient le premier responsable.

NOTES

3 « À pied et sans argent » : Gestion et finances de la mission des récollets en Nouvelle-France, XVII^e-XVIII^e siècles

Dorothée Kaupp, Université Laval

Les récollets forment une branche réformée de l'Ordre de Saint-François. Ils appartiennent à un ordre mendiant, ainsi le vœu de pauvreté est-il l'un des fondements de leur Règle. Renonçant à toute propriété, ils se devaient de vivre d'aumônes et de la charité. Les Récollets furent notamment missionnaires en Nouvelle-France, de 1615 à 1629, puis de 1670 à la fin du XVIII^e siècle. Malgré les difficultés d'implantation qu'ils ont rencontrées, les missionnaires ont fondé des couvents dans la vallée laurentienne, travaillé auprès des Amérindiens et exercé des fonctions curiales auprès de la population coloniale, dans les forts et les paroisses en mal de prêtres séculiers.

Au-delà de l'idéal de pauvreté évangélique prôné par les récollets, il convient de s'interroger sur les réalités matérielles de la mission, et notamment sur les moyens financiers qui permettent de maintenir son organisation et son bon fonctionnement. L'implantation d'une mission lointaine implique nécessairement des fonds financiers, par exemple pour la fondation et l'entretien des couvents, ou encore pour les déplacements et appointements des frères. À travers l'investigation de sources variées telles que des récits de mission, des actes notariés, des lettres et mémoires, nous nous interrogerons sur le nécessaire compromis entre idéal de pauvreté et gestion financière de la mission.

NOTES

4 Le papier du Canada ou l'abandon de la France

Sophie Imbeault, Historienne et éditrice

Le papier du Canada, question éminemment importante pour les Canadiens de l'après-Conquête, trouve peu d'échos dans l'historiographie. En 1759, le paiement de ce papier est suspendu mais dans le traité de Paris signé en 1763, le roi de France s'engage à le rembourser dans un délai raisonnable. Or, le trésor royal est à sec après la guerre de Sept Ans, le numéraire se fait rare dans la défunte mère patrie, de longs pourparlers avec Londres débutent alors. La France change les règles de remboursement à plusieurs reprises, liant notamment ce papier aux malversations commises à la fin du régime et à l'Affaire du Canada. Les Canadiens sont-ils remboursés dans les faits et si oui, sous quelles formes ? La famille de Lanaudière permettra de dégager des pistes de réponse.

5 La situation « monétaire » des Canadiens au lendemain du Traité de Paris

Denis Vaugeois, historien et éditeur

En 1761, Aaron Hart s'installe à Trois-Rivières. Rien n'indique qu'il était le moins riche. Quarante ans plus tard, il laisse une fortune en argent et en biens fonciers. À quoi attribuer cette réussite ? Quelles sont alors les espèces monétaires en circulation ? Quel sort est réservé au « papier du Canada » ? Quelle sera l'attitude de la France face à une terrible inflation ? Quelle est la situation dans le gouvernement de Trois-Rivières en particulier ? Comment se fait le passage de la livre française à la livre sterling : l'exemple de l'orfèvre Terroux. Bref, l'histoire des Hart éclaire un aspect méconnu des lendemains de conquête.

Présidence : **Marise Bachand**, stagiaire post-doctorale, Université de Montréal

6 L'argent du beurre ou la « paie du lait » ? Famille, genre et marché dans la grande région de Québec, 1870-1930

Rachel Caux, Université du Québec à Trois-Rivières

Cette communication cherche à cerner les dynamiques familiales au moment où les activités laitières gagnent en importance dans l'économie rurale québécoise, entre 1870 et 1930. Dans le cas de la grande région de Québec, nos travaux indiquent que plusieurs fermières sont activement engagées dans la commercialisation du beurre domestique. L'« industrialisation » de la transformation, avec l'implantation des fromageries et des beurreries, annonce d'importants changements pour ces familles avec, notamment, la généralisation des paiements du lait en numéraire. Les revenus réguliers de la fabrique ne profitent cependant pas aux femmes mais plutôt aux maris qui reçoivent seuls la « paie du lait ». La décision d'envoyer ou pas le lait à la fabrique comporte donc des enjeux importants pour les femmes en ce qui a trait à leur rôle et leur place dans la socio-économie de ces familles. À qui revient l'argent du lait ? Aux femmes à qui incombe, par tradition, la responsabilité de cette activité sur la ferme ? Ou aux maris qui vont le porter à la fabrique ? L'amorce d'une « industrie laitière » vient ici redéfinir les rapports sociaux de genre au sein de ces familles au moment où celles-ci procèdent à leur lente intégration à une économie de marché davantage monétarisée.

NOTES

7 Le petit déjeuner du vendredi matin : des liens indissolubles pendant 70 ans...

Irène Mailhot-Bernard, St. Francis Xavier University, Antigonish, Nova Scotia

Cette communication raconte l'histoire de deux femmes franco-américaines, filles d'immigrants du Québec, qui ont vécu la période de déclin des grandes usines de souliers dans le Maine. On discutera du développement de ces usines qui ont attiré les Québécois vers les États-Unis. Cette période d'industrialisation a offert aux Québécois une manière de gagner leur pain lorsque les fermes familiales ne les soutenaient plus. On verra, à travers la vie de Corinne et Annette Chouinard, les changements apportés aux usines par la 2^e Guerre mondiale puis leur déclin dans les années après la Guerre. L'histoire des syndicats de travailleurs et celle de la vie de Corinne et Annette se fauillent à travers les années jusqu'à leurs dernières années ensemble.

Cette présentation multimédia comprend des vidéoclips d'une entrevue avec Corinne et Annette, des photos historiques des périodes de temps discutés et des documents historiques.

LA JUSTE RÉMUNÉRATION

Présidence : **Marise Bachand**, stagiaire post-doctorale, Université de Montréal

8 Les syndicalistes religieux et la notion de salaire raisonnable

Alexandre Dumas, Université du Québec à Trois-Rivières

L'historien Jacques Rouillard a couvert amplement l'histoire du syndicalisme québécois. Les syndicalistes laïcs, qu'ils appartiennent aux unions catholiques ou internationales, ont laissé leur trace dans l'historiographie. Les prêtres syndicalistes demeurent toutefois un sujet peu connu. Souvent plus modérés, les organisateurs religieux cherchent à obtenir pour les ouvriers des conditions de travail décentes, ce qui comprend un salaire « raisonnable ». Que représente pour un travailleur ce salaire raisonnable ? Repose-t-il sur la valeur du travail, les besoins de l'ouvrier, la capacité du patron à payer ?

Les écrits des syndicalistes religieux sont nombreux, mais nous nous concentrerons sur trois d'entre eux : L'abbé Maxime Fortin de Québec, le père Joseph-Papin Archambault de Montréal et l'abbé Pierre Gravel de Thetford Mines. Le premier a été aumônier-général de la CTCC pendant quinze ans, le deuxième est le fondateur de l'École sociale populaire de Montréal et le troisième est le fondateur du Syndicat national catholique de l'Amiante. Par les nombreux écrits de ces trois hommes sur la question ouvrière, nous espérons découvrir ce que représentait, pour les syndicalistes religieux des années 10, 20 et 30, un salaire « raisonnable » et sur quoi s'appuyait cette théorie.

NOTES

L'ARGENT, OBJET DE MÉFIANCE

Présidence : **Martin Pâquet**, Université Laval

9 Les patriotes canadiens de 1837-1838 et les *locofocos* américains : un combat politique commun contre le système financier

Julien Mauduit, UQAM

En mettant en perspective les événements révolutionnaires canadiens de 1837-38 avec la *Bank War* qui secoue les États-Unis dans les années 1830, nous aborderons une dimension du conflit inexplorée par l'historiographie : l'opposition au développement du système financier moderne. Parmi les principes démocratiques défendus chez les « radicaux » des années 1830, aux Canadas comme aux États-Unis, la révolusion envers les chartes et les « monopoles » bancaires, l'utilisation du papier-monnaie (l'argent-dette), la pratique de l'usure, et inversement le soutien au travail manuel (*labor theory of value*), illustrent leur vaste combat contre les logiques financières et spéculatives. Trois auteurs nous aideront à baliser les fondements théoriques de cette lutte à dimension internationale contre « l'aristocratie de l'argent », à laquelle participe même le Président Andrew Jackson : les new yorkais Thomas Skidmore et William Leggett, les deux inspireurs majeurs des *locofocos*, ainsi que le député haut-canadien Charles Duncombe. À l'heure où la « *panic* » financière de 1837 ébranle à nouveau l'économie du continent, il est possible de déceler chez Duncombe, et les patriotes canadiens en général, une nouvelle forme de républicanisme, fortement tournée vers l'économie, profondément démocratique car fondée en partie sur l'utopie égalitaire de Skidmore, et par conséquent opposée à toutes les injustices liées à la puissance sociale et politique de l'argent.

Présidence : **Martin Pâquet**, Université Laval

10 Entre cupidité et fascination : le pouvoir de l'argent dans les caricatures de Robert La Palme, 1943-1959

Alexandre Turgeon, Université Laval

De 1943 à 1959, Robert La Palme consacre à Maurice Duplessis plus de 2000 caricatures où il critique l'homme et son régime, ses idées et ses convictions, ses actes et ses prises de décisions. Dans le vaste théâtre qu'est son œuvre satirique, le caricaturiste invoque divers mythes et légendes afin de servir son propos acerbe contre le chef de l'Union nationale. De ces mythes, l'un des plus récurrents est certainement celui de l'argent, associé tant au pouvoir qu'à la corruption, à la séduction qu'à la tentation. Dans cette communication, nous analyserons la place de l'argent dans le théâtre du caricaturiste Robert La Palme, en nous intéressant à l'articulation et au fonctionnement de ce mythe. Dans son œuvre, l'argent apparaît sous de multiples formes, des grands trusts américains au signe de piastre que l'on retrouve partout, en passant par les liasses de billets qui traînent çà et là. Pour le caricaturiste Robert La Palme, l'argent est en fait un véritable passe-partout qui lui permet de s'en prendre à Maurice Duplessis et à son administration. Comme nous le verrons, l'argent est au cœur des jeux mythologiques à l'œuvre dans le Québec de l'après-guerre et il occupe une place centrale dans le mythe de la Grande Noirceur.

11 De vices à loisirs étatisés : la transformation de la confiance en la monnaie comme élément de compréhension de l'institutionnalisation des loteries au Québec entre 1892 et 1969

Jocelyn Gadbois, Université Laval et EHSS

L'institutionnalisation des loteries (ou plus largement des jeux de hasard et d'argent) au Canada demeure un processus relativement difficile à saisir. De vices punis par le Code criminel canadien (édicte en 1897), ces jeux sont devenus grâce à la Loi C-195 (1969) des loisirs gérés par des sociétés d'État. Entre leur prohibition et leur légalisation, semble s'être opérée une métamorphose radicale, un processus d'assainissement d'une rare efficacité. Pour la comprendre, certains historiens se concentreront sur les débats entourant leur statut légal (Osborne, 1989; Campbell, 1994) pendant que d'autres s'interrogeront sur l'évolution de leur statut social et économique (Campbell et Smith, 2003; Morton, 2003; Brodeur, 2008). Je propose dans cette communication d'ajouter une dimension plus symbolique à ces analyses. Pour ce faire, j'interpréterai cette période comme un passage de la croyance à la créance, un passage du pouvoir religieux au pouvoir civil. Ce qui provoque le glissement sémantique semble être la transformation de la confiance en la monnaie. L'investissement de cette confiance ne génère pas seulement des profits, mais une dette morale considérable qui rend ambigu le rôle des gestionnaires. Ainsi, les jeux peuvent passer, au Québec, des mains de l'Église à celles du crime organisé, pour arriver à celles de l'État.

NOTES

Présidence : **Jean-Philippe Garneau**, CIEQ, Université du Québec à Montréal

12 « Faute avouée à moitié pardonnée ? » : Les pardons royaux en Nouvelle-France, 1663-1760

Josianne Paul, Université d'Ottawa

Sous le Régime français, être accusé d'une offense criminelle sérieuse pouvait ternir irrémédiablement l'honneur et la bonne renommée d'un individu, ce qui avait pour effet le mettre au ban de la société. Une condamnation à une peine infamante ou afflictive avait des répercussions non seulement sur le condamné, mais aussi sur son ménage et sa famille élargie, qui devaient porter sans l'avoir voulu une partie de l'infamie. Toutefois, dans des circonstances particulières, les accusés pouvaient recourir à la grâce du roi pour éviter d'être assujettis à une peine infamante ou afflictive et pour être rétablis en leur bonne réputation et renommée. Les pardons royaux en Nouvelle-France ont donné lieu à des pratiques singulières, notamment en raison de l'éloignement de la colonie ce qui rendait difficile l'accès aux canaux traditionnels de communication avec le souverain pour obtenir son absolution judiciaire. Cette communication cherche donc à comprendre en quelles circonstances les criminels de la Nouvelle-France ont fait appel à la clémence du roi, mais aussi à cerner le processus par lequel le pardon royal leur fut accordé. La connaissance de cet aspect singulier de la justice royale dans la colonie permettra de mieux comprendre les répercussions sociales de la justice en Nouvelle-France et de percevoir comment les institutions judiciaires s'adaptaient aux réalités imposées par la vie en milieu colonial.

NOTES

13 Les défis de la justice dans l'espace laurentien : Montréal et Trois-Rivières, 1650-1760

Léon Robichaud, Université de Sherbrooke

En Nouvelle-France, les tribunaux montréalais et trifluviens sont confrontés aux difficultés liées au recrutement d'un personnel qualifié, à l'ingérence de l'administration coloniale et à la gestion de leurs propres liens, directs ou indirects, avec le commerce des fourrures. L'emprisonnement du bailli de Montréal sur ordre du gouverneur, l'envoi d'un commissaire du Conseil souverain lorsque la justice locale semble impuissante, les appels soulignant les erreurs de procédures et les commentaires sévères concernant certains officiers de justice ponctuent la chronique judiciaire au XVII^e siècle alors que les critiques deviennent moins fréquentes à partir de 1730. Quels phénomènes et quels facteurs ont facilité l'instauration d'une justice réglée au Canada ?

Dans cette première phase d'analyse, j'utiliserai les correspondances coloniale et sulpicienne ainsi que les appels au Conseil souverain et au Conseil supérieur pour étudier l'évolution du discours concernant le fonctionnement de la justice dans les villes secondaires du Canada. Je tenterai ainsi d'établir comment les instances seigneuriales, coloniales et métropolitaines ont tenté d'instaurer une justice réglée et à quel moment elles ont jugé avoir atteint cet objectif dans les villes de Montréal et des Trois-Rivières.

Présidence : **Jean-Philippe Garneau**, CIEQ, Université du Québec à Montréal

14 Les poursuites pour rapt de séduction : l'utilisation de la justice criminelle pour obtenir un dédommagement civil

Josianne Ricard, Université de Sherbrooke

En Nouvelle-France, sous l'ancien régime, il est assez commun d'intenter des poursuites criminelles sous l'accusation de rapt de séduction alors que le geste reproché n'est en fait qu'une simple séduction laquelle, normalement, est du ressort du droit civil. Plusieurs historiens ont traité ces procès sous le seul angle de la procédure criminelle sans distinguer la théorie et la pratique, entretenant ainsi la confusion des genres.

On peut se demander pourquoi alors le justiciable se risquait à intenter des procédures sous ce chef d'accusation alors que la situation ne répondait pas aux critères établis par la loi. Le résultat des procédures étant, dans la plupart des cas, une réparation monétaire qui correspond à la réalité des gestes reprochés, il semble s'agir d'une stratégie délibérée qui laisse planer une sanction plus sévère en vue d'obtenir un dédommagement.

Dans le cadre de cette communication, nous analyserons six procès intentés entre 1686 et 1756 sous l'accusation de rapt de séduction. Ces procédures ne se déroulent pas selon les ordonnances criminelles et les sentences prononcées ne correspondent pas non plus à celles prescrites en cas de rapt de séduction. Le choix de déposer ce type d'accusation démontre que les justiciables savaient utiliser l'ambiguïté concernant cette procédure et que les magistrats acceptaient aussi cette démarche en maintenant l'accusation criminelle tout en imposant un dénouement qui se rapproche du procès civil.

NOTES

Présidence : **Jean Roy**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

15 Entre volonté de savoir et volonté de payer. Les familles et le financement des collèges québécois pour garçons aux XVIII^e et XIX^e siècles

Olivier Hubert, CIEQ, Université de Montréal

Les collèges québécois qui existaient au XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e siècle étaient des institutions bien différentes de celles, par ailleurs elles aussi bien diverses dans leur fonctionnement et leurs finalités, qui se constitueront après les années 1860. Ils étaient au service d'une notabilité et d'une petite bourgeoisie en construction aux moyens souvent modestes et aux aspirations, dans la majorité des cas, ne nécessitant pas d'études longues et trop abstraites. L'analyse des registres de comptabilité générale, des registres d'inscription, des comptes des élèves, des notes produites par le directeur et l'économe, de la correspondance entre la maison et les parents, toutes traces conservées par les archives des sulpiciens montréalais et témoignant des aspects financiers du collège que la Compagnie dirigea à partir de 1774, révèle un nouveau pan de la relation qui unissait ce type d'établissements avec la population qu'ils desservaient. Elle permet de dresser le portrait d'une fondation qui devait, pour se maintenir, composer avec la capacité et la volonté de payer d'une frange de la société pour laquelle les curriculums offerts ne représentaient pas encore tout à fait les mécanismes cruciaux de la distinction qu'ils deviendront par la suite.

16 « Avons-nous les moyens d'ouvrir une école dans notre arrondissement ? » L'expansion des écoles publiques en Mauricie, entre 1850 et 1900, d'abord une question d'argent

Jocelyne Murray, historienne, chercheuse autonome

La toute première loi de l'instruction publique, votée en 1841, stipule que les écoles élémentaires sont financées à part égale entre l'État et les contribuables, exception faite de la rétribution mensuelle assumée par les parents d'élèves. L'expansion du réseau d'écoles publiques est telle que les citoyens accroissent graduellement leur contribution tandis que la subvention gouvernementale ne sera jamais proportionnelle à l'augmentation des coûts. Dans cette communication, nous voulons montrer comment les commissions scolaires de la Mauricie assument le développement et le financement des écoles publiques sur leur territoire. L'implantation d'une école entraîne des coûts dont le salaire du titulaire. Pour les commissaires aucune décision n'est aussi délicate qu'une hausse d'impôt tandis que l'importance de l'école varie selon l'opinion des contribuables, ce qui crée des dissensions au sein des corporations. À l'aide de localités témoins et d'extraits de la correspondance expédiée au surintendant de l'Instruction publique, nous exposons comment les disparités économiques et démographiques pèsent lourdement sur les décisions budgétaires prises par les corporations. Entre 1850 et 1900, la valeur d'une école varie beaucoup d'une localité à une autre, voire à l'intérieur d'une même paroisse.

NOTES

17 Le financement des écoles publiques à Montréal et à Toronto (1867-2000) : un baromètre pour mesurer les rapports entre la majorité et la minorité

Jean-Philippe Croteau, Université de Hearst

Les recherches sur la question du financement des écoles publiques à Montréal et à Toronto ont surtout visé jusqu'à ce jour à évaluer la qualité et la variété des services éducatifs offerts par les commissions scolaires et leur impact sur la scolarisation de la population. Or, peu d'études ont abordé les modes de financement scolaire sous l'angle sociopolitique d'un baromètre pour mesurer les relations entre la majorité et la minorité. Lors de cette communication, nous tenterons de montrer en prenant pour exemple le mode de financement scolaire à Montréal et à Toronto comment se structurent les rapports entre la majorité et la minorité au sein de la sphère éducative. Ainsi, l'État provincial ontarien obéit à une logique majoritaire en accordant la primauté aux écoles publiques qui bénéficient à la fois de la reconnaissance politique et de l'accès aux ressources financières, tandis que les écoles séparées se voient désigner un espace éducatif, dévolu à la minorité, délimité par des contraintes légales et financières. À l'opposé, le gouvernement québécois souscrit à une vision dualiste des rapports ethno-religieux et conçoit peu de prérogatives particulières à la majorité ou à la minorité. Il reconnaît l'égalité et l'autonomie des acteurs locaux, qu'ils soient catholiques ou protestants, tant sur les plans administratif, pédagogique que financier. La scène scolaire apparaît donc comme un espace politique de discussion, de négociation et même d'affrontement où se reflètent les rapports de force entre les différents groupes religieux et culturels qui tentent de faire valoir leurs conceptions éducatives.

18 « Un personnel dévoué... si longtemps mal payé ». La production cinématographique à l'Office du film du Québec, 1961-1975

Marc-André Robert, Université Laval

Le 27 avril 1961, la Loi modifiant la Loi du Secrétariat transforme le Service de Ciné-photographie provincial (SCP) en Office du film de la province de Québec (OFQ). D'organe du Conseil exécutif, il passait désormais sous la responsabilité du Secrétariat de la province, ce qui lui conférait une plus grande indépendance politique et une reconnaissance méritoire. Un véritable « honneur », écrivait même son directeur Joseph Morin. Ceci couplé à un contexte global d'émergence d'un nouvel État québécois, aurait-on normalement pu s'attendre à un développement marqué et soutenu de l'OFQ. Or, de 1961 à 1975 (année de sa dissolution), l'Office du film ne compta pas tellement plus de cinq employés dans la section de la production cinématographique et le nombre annuel de ses productions ne dépassa guère la dizaine, fruit d'un maigre financement stagnant. En comparaison, pour la même période, l'Office national du film du Canada (ONF) produisait annuellement une soixantaine de films, parfois près d'une centaine. Cette communication vise donc à comprendre les enjeux liés à la production cinématographique à l'Office du film du Québec, dans une perspective à la fois institutionnelle (politique et administrative) et économique.

19 L'identité-marchandise : Anne Kew et la photographie touristique en Gaspésie

Jacinthe Archambault, UQAM

Née Anne Poresky le 1^{er} janvier 1909 à Winnipeg au Manitoba, Anne Kew débute sa carrière de photographe à Montréal au cours des années 1940. Elle est mandatée à l'été 1951 par l'Office de publicité du Québec pour prendre, l'été suivant, « one hundred photographs of interesting scenes, such as water, landscape, and highway, in the Gaspé Peninsula ». Ces images seront ensuite utilisées dans la publication d'une brochure touristique, *Gaspé, Québec's Historic Land of Charm*.

L'objectif de cette communication est de chercher à comprendre, à travers l'œuvre d'Anne Kew, les liens qui unissent la promotion touristique et les représentations identitaires régionales en Gaspésie. Les images produites par Kew permettent de mettre en évidence l'instrumentalisation d'une certaine identité qui a pour fonction la stimulation de la consommation touristique. Cette instrumentalisation se perçoit – notamment dans l'exercice de mise en scène – par une forte tendance antimoderniste au centre du discours photographique et touristique de Kew. À l'instar d'autres visiteurs de la Gaspésie, notamment les peintres Marc-Aurèle Fortin et Paul-Émile Borduas ainsi que les anthropologues Marius Barbeau et Carmen Roy, Kew s'établit ainsi de façon plus ou moins consciente en tant que productrice culturelle amenée à contribuer, par sa pratique photographique, à la marchandisation des représentations identitaires gaspésiennes.

NOTES

Présidence : **Donald Fyson**, CIEQ, Université Laval

22 « Avis donc aux intéressées, qui prennent les cadeaux comme le thermomètre de l'amour et garantie du mariage » : la littérature normative et l'argent au Québec, 1900-1950

Thierry Nootens avec la collaboration de **Cynthia Saint-Louis-Head**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

Selon G. Simmel, le passage à la modernité, sur son versant économique, aurait conduit à une « monétarisation de la vie sociale », c'est-à-dire à un double processus de dépersonnalisation et de réification des rapports sociaux. Il faut par contre mieux cerner les contours de ce phénomène en histoire du Québec. Les perturbations sociales et transformations juridiques suscitées par l'ascension du marché, en régime libéral, ont été mises en lumière par l'historiographie. Par contre, certains travaux ont montré que l'idéologie libérale avait cohabité avec des pratiques visant à répondre à ses effets sociaux délétères, et qu'il est possible de repérer des îlots de résistance à ses idées maîtresses comme la prépondérance du marché et de l'individualisme propriétaire. La présente communication relève d'une réflexion de ce type. Quelles normes structuraient l'expérience de l'argent dans la sphère privée au Québec, durant la première moitié du xx^e siècle ? Nous tiendrons compte d'une donnée sociologique brute, soit que la "valeur" et l'argent, bien loin d'être seulement matériels et impersonnels, peuvent susciter des rapports sociaux denses et des règles de conduite foisonnantes. À partir d'une exploration des manuels de conduite et d'étiquette de cette époque, il est possible de faire ressortir des exigences et stratégies discursives soulignant le rôle extensif de la condition financière dans certaines pratiques privées comme le choix du conjoint, différentes situations de sociabilité et la mise en scène de soi.

NOTES

23 Patrimoine familial et patrimoine urbain, cas d'étude à Montréal 1800 à 1900

Sherry Olson, CIEQ, Université McGill

Selon la Coutume de Paris, on pouvait, par testament ou par don, transmettre « à ses enfants la jouissance, et à leurs enfants, nés ou à naître, la pleine et entière propriété. » J'examine l'emploi de cette stratégie, qui permettait au propriétaire foncier de concilier plusieurs objectifs : assurer l'établissement de ses enfants et profiter du gain en capital (plus-value) qu'on attendait d'une ville en croissance rapide.

La croissance d'une ville entraîne une hausse de la valeur du terrain, et cette tendance lourde, par son rythme et sa logique spatiale, ouvrait la voie à plusieurs stratégies d'investissement (développement, sécurité, spéculation...) Comme richesse imposable, cette perspective stimulait aussi une stratégie de gestion et de gouvernance qu'on connaît sous le nom de machine à croissance (le « growth machine » de Molotch 1976).

L'analyse est fondée sur un ensemble de propriétaires de la rue Sainte-Marie (Notre Dame Est). Comme cas d'étude, 1790 à 1903, je les situe dans trois rôles d'évaluation (1848, 1880 et 1903). Pour estimer l'importance relative de ce mécanisme, et les attentes des acteurs, j'apporte un complément d'actes notariés : une sélection exemplaire de testaments, et plusieurs pages temporelles choisies dans les Tutelles (Fonds Cour supérieure, District judiciaire de Montréal).

Dans la rue Sainte-Marie, plusieurs familles d'artisans, tissées serrées, se sont transformées en rentiers. Leur promotion sociale rejoint les observations de Sweeny (2007) sur le « Vieux Montréal » et plusieurs auteurs européens (Greefs pour Anvers et Pfirsch pour Naples). À la fin du xix^e, la machine à croissance fera obstacle à cette petite population rentière, et se dirige vers une contradiction plus large qui menace le patrimoine urbain.

**24 TABLE RONDE : HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET RÉGIONS :
SOCIOÉCONOMIES ET TERRITOIRES**

Présidence : **René Hardy**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

Avec **Claude Bellavance**,
Pierre Lanthier,
Jocelyn Morneau, chercheur indépendant
Yvan Rousseau,
et **Normand Séguin**,
CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

Cette table ronde entend profiter de l'achèvement des synthèses d'histoire régionale de la Mauricie, de Lanaudière et du Centre-du-Québec (INRS / Presses de l'Université Laval) pour susciter une réflexion sur les économies régionales et leur histoire. Elle réunira des responsables des trois projets, qui discuteront autour des thèmes suivants :

D'abord, en quoi consiste donc l'histoire économique ? La question surprend peut-être, mais elle reste d'une évidente actualité. En effet, la démarche de l'histoire économique, si ce n'est l'objet lui-même de celle-ci, est souvent mal comprise. Aussi cette table ronde invitera-t-elle à une nécessaire clarification de sens de l'acte économique, un acte éminemment social, tel qu'il s'offre au regard de l'historien. Un acte qui participe d'une représentation du monde, et où, pour une large part, s'élaborent et se répercutent les rapports sociaux.

Dans un deuxième temps, la table ronde invitera à aborder la région comme un espace privilégié d'analyse des processus constitutifs des socio-économies qui engendrent, structurent et transforment le territoire. Entre la localité et les grands ensembles continentaux, la région offre une échelle intermédiaire, incontournable, à l'analyse des processus économiques, pour rendre correctement raison de la diversité du territoire québécois aménagé dans la longue durée, à travers ses articulations internes et externes aussi bien.

Dans un troisième temps, puisant dans le récit territorial des expériences économiques des trois régions qu'ils ont étudiées, les auteurs feront ressortir ce que celles-ci, au regard des processus historiques qui les traversent, ont en commun et ce qui les distingue à la fois, à différentes périodes de l'histoire du Québec.

NOTES

**25 DES ESPACES-TEMPS MONTRÉLAIS :
AUTOUR DE L'ŒUVRE DE JEAN-CLAUDE ROBERT**

Présidence : **Stéphane Castonguay**, CIEQ et Chaire du Canada en histoire environnementale du Québec, Université du Québec à Trois-Rivières

Avec **Paul-André Linteau**, UQAM,
Sherry Olson, CIEQ, Université McGill,
Michèle Dagenais, CIEQ, Université de Montréal
et **Dany Fougères**, INRS/UCS

En présence de **Jean-Claude Robert**

La carrière de Jean-Claude Robert embrasse de multiples facettes de la recherche historique, touchant tantôt à la rédaction de synthèses, tantôt à la production d'atlas, ou encore au rapport avec l'archive, pour étudier la société et ses espaces, depuis le cadre urbain montréalais, au Canada du XIX^e siècle, en passant par l'axe laurentien. Cette séance aborde son chantier privilégié : l'étude de Montréal à travers ses spatio-temporalités. Les intervenants discuteront de développements de l'histoire de Montréal en fonction de leurs travaux empiriques ou de réflexions historiographiques tout en précisant comment les questionnements de Jean-Claude Robert ont été enrichis, révisés, et reformulés.

26 Nourrir, entretenir, traiter et réhabiliter un malade mental avec une allocation *per diem* de 2,75 \$

Marie-Claude Thifault, Université d'Ottawa

L'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, propriété de la communauté religieuse des Sœurs de la Providence, retient particulièrement l'attention lors de la révolution psychiatrique québécoise et la Réforme Bédard en 1962. Le rapport déposé par cette importante commission d'étude des hôpitaux psychiatriques, confiée aux docteurs Dominique Bédard, Denis Lazure et Charles A. Roberts, soulève d'entrée de jeu les rajustements successifs du taux de l'allocation quotidienne nettement insuffisant passant de 0.60\$ à 2.75\$ (1945-1959), comparativement à un coût d'hospitalisation de 24.35\$ par jour dans le service de psychiatrie du *Royal Victoria Hospital*. Toutefois, malgré le sérieux problème d'ordre financier qui existe à Saint-Jean-de-Dieu, les commissaires reconnaissent, entre 1952 et 1962, un certain progrès. Étrange paradoxe, rarement évoqué, qui guidera notre exposé pour démontrer quelques initiatives conduites par les hospitalières et récupérées dans les recommandations du rapport Bédard pourtant si critique à l'endroit des Sœurs de la Providence.

Notre enquête dans les Archives des Sœurs de la Providence et les dossiers médicaux des patients de Saint-Jean-de-Dieu participe à une relecture de la période pré-Révolution tranquille et permet d'esquisser le mouvement de pré-désinstitutionalisation psychiatrique initié par les hospitalières, avant l'abolition de la formule « *per diem* » et l'intégration des hôpitaux psychiatriques à l'Assurance-hospitalisation.

NOTES

27 Du DSM I au DSM V : l'argent comme moteur de changements nosologiques en psychiatrie

Isabelle Perreault, Université d'Ottawa

La « bible des maladies mentales », le *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM)*, publié depuis 1952 par l'*American Psychiatric Association (APA)*, fera l'objet d'une nouvelle édition en 2013. Reconnu mondialement, le DSM est une référence incontournable utilisée par les psychiatres, les psychologues et les travailleurs sociaux à la recherche d'information tant sur les définitions que sur les critères diagnostics en santé mentale. Les débats entourant la préparation de la cinquième édition soulèvent de nombreuses questions en ce qui concerne les modifications diagnostics apportées depuis la première édition en 1952 jusqu'à la cinquième à venir en 2013. À savoir : Qui influencent et qui décident des changements ? Est-ce sur la base de recherches cliniques ou plutôt par suite de débats théoriques entre les différentes écoles de psychiatrie ? De plus, la question économique ne serait-elle pas, en partie, le moteur des changements diagnostics ?

Ce manuel publié par des psychiatres états-uniens répond d'une logique qui tient compte à la fois des politiques d'assurances de santé privées et de la recherche en psychopharmacologie dans ce pays. Ces deux domaines ont exercé, chacun à leur manière, une certaine pression auprès de l'APA. Qui plus est, depuis les années 1960, les psychiatisés eux-mêmes exercent un lobby pour la reconnaissance de leur « pathologie mentale » comme diagnostic dans le *DSM* et ainsi bénéficier de remboursements de consultation et de médicaments. À l'aide des procès-verbaux des réunions annuelles de l'APA et des écrits des psychiatres influents ayant dirigé les différentes versions du *DSM*, notamment les docteurs Menninger, Raines, Spitzer et Greenberg, cette communication portera sur les enjeux économiques qui ont influencé, au cours des soixante dernières années, les principales modifications diagnostics observées dans les différentes éditions du *DSM*.

Présidence : **Denyse Baillargeon**, Université de Montréal

28 De la réadaptation en milieu psychiatrique à la réadaptation en milieu ouvert : le complexe de l'Hôpital Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul, 1965-1975

Lucia Ferretti, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

Au début des années 1960, l'Hôpital Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul compte parmi les gros hôpitaux psychiatriques québécois. Les 1300 à 1400 adultes, jeunes et enfants qui y sont hébergés sont presque tous classés comme « déficients mentaux ». À partir de 1964, dans la foulée du *Rapport Bédard* et de la mise sur pied des Services psychiatriques au ministère de la Santé du Québec, les Petites Franciscaines de Marie obtiennent les moyens de doter leur hôpital d'un centre médico-psycho-pédagogique, d'ateliers de travail dirigé, d'un service de placement en foyers, puis d'un centre d'accueil de réadaptation. L'originalité de ce complexe tient au fait qu'il vise aussi la réadaptation de pensionnaires dont la déficience est jugée sévère, voire très sévère, en vue de leur intégration sociale. En quelques années, mille d'entre eux quittent l'hôpital, dans ce qui est la première, et reste longtemps la seule, sortie massive de cette catégorie d'hospitalisés au Québec.

Menée tambour battant, cette expérience de réadaptation et de désinstitutionnalisation révèle au grand jour la multiplicité et la concurrence des représentations des personnes déficientes qui, à l'époque, structurent les interventions. On constate que la reconnaissance officielle de celles-ci comme sujets de droits dans les déclarations et même dans la législation des années 1960 et 1970 n'empêche pas certains acteurs sociaux de les confiner encore dans un statut à la limite de celui d'êtres humains, ni les gouvernements successifs et certains autres acteurs de continuer à préconiser l'institutionnalisation, et ce jusque dans les années 1980. Il faudra beaucoup de temps avant que le discours sur les droits, bien qu'adopté par tous, se traduise en pratiques plus généralisées de désinstitutionnalisation, et, au-delà, en mesures de soutien à l'intégration sociale.

De ce point de vue, l'étude de l'Hôpital Sainte-Anne après 1964 permet de poser l'hypothèse suivante : c'est parce qu'elles vivaient avec les personnes qu'elles hébergeaient, contrairement aux médecins, aux professionnels, aux hommes politiques et à la population en général, que les Petites Franciscaines de Marie (comme les associations de parents) ont développé un parti-pris précoce, antérieur même à l'idéologie de « normalisation », pour la réadaptation des déficients intellectuels et leur intégration sociale.

Présidence : **Jonathan Fournier**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

29 Le petit salarié entre la nécessité et l'orgueil ? : les déposants sous la loi Lacombe, 1910-1950

Sylvie Taschereau, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

Au début du xx^e siècle, au moment où l'on adopte la loi Lacombe, l'insuffisance des salaires des travailleurs des villes oblige bon nombre d'entre eux à s'endetter pour des dépenses de première nécessité (Taschereau, 2009). À cette époque, l'utilisation du crédit à la consommation fait l'objet d'un discours moralisateur et est très largement condamnée dans la société québécoise. Le docteur Lacombe, lui-même ironiquement l'un de ses plus vifs détracteurs, souhaite ainsi « voir restreindre l'orgueil effréné et ridicule » qui incite certains ouvriers à l'endettement. Par contraste avec ces discours, l'analyse des dossiers des déposants sous la loi Lacombe nous plonge dans des aspects très concrets de l'utilisation du crédit, peu étudiés jusqu'à présent et pourtant absolument essentiels à l'histoire de la consommation au xx^e siècle. Cette analyse permet en effet de tracer et de suivre au fil des décennies le profil socioéconomique des déposants, de connaître la composition et la structure de leur dette. Elle nous renseigne également sur l'accès que les petits salariés ont aux différentes formes de crédit qui existent ou apparaissent au cours de la période étudiée et sur l'utilisation qu'ils en font avant l'avènement de la société de consommation, que la littérature scientifique, en ce qui concerne le Canada et le Québec, situe entre les années 1950 et 1960.

NOTES

Présidence : **Jonathan Fournier**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

30 Des dettes en souffrance et des créanciers dans l'expectative : les créanciers et leurs intermédiaires sous la loi Lacombe, 1920-1960

Yvan Rousseau, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

L'historiographie a abondamment souligné l'accroissement sensible du pouvoir d'achat des classes populaires dans un contexte que l'on a associé à la montée de l'État Providence et à la mise en place des compromis de type fordiste entre ouvriers et industriels. Pourtant, le fardeau d'endettement des ménages ouvriers ne s'est pas allégé pour autant dans l'après-guerre, encourageant le développement d'un marché d'intermédiaires aux ramifications complexes, spécialisés dans l'offre de crédit, la consolidation de dettes et la récupération des créances personnelles. Cette communication explore l'autre face du dispositif érigé à partir du « système Lacombe » : les créanciers des salariés surendettés. Nous examinons ici le profil de ces créanciers, les rapports qu'ils entretiennent avec leurs clients en défaut de paiement et l'évolution de leurs pratiques au cours des années 1930-1960, alors que le salaire ouvrier (sa partie saisissable) se trouve pris en charge par l'État. Qui retrouve-t-on parmi les principaux créanciers des salariés aux prises avec des problèmes de surendettement ? Observe-t-on des changements significatifs au cours de la période à l'étude ?

L'analyse de plusieurs centaines de créances d'un échantillon des salariés inscrits à la Loi sur le dépôt volontaire lève le voile sur un monde étonnamment diversifié fait de commerçants, de prêteurs, d'hôpitaux, de médecins et d'intermédiaires spécialisés dans la récupération des créances (collecteurs, agences de recouvrement, avocats, comptables, etc.). Plus largement, elle fournit des repères intéressants sur les changements qui s'opèrent après la Seconde Guerre dans les comportements culturels des ménages québécois en matière de consommation.

NOTES

31 Le crédit, la loi et les classes sociales chez les Premières Nations du Québec : les cas de Wendake et de Mashteuiatsh, 1850 à 1951

Brian Gettler, Université du Québec à Montréal

À partir du milieu du XIX^e siècle, l'État colonial britannique puis son successeur fédéral ont entamé un processus d'encadrement légal de plus en plus serré à l'égard des peuples autochtones. La législation mise en place (la loi sur les Indiens), qui touchait la plupart des aspects de la vie quotidienne des Premières Nations, visait notamment à réguler leur accès au crédit et contribuait à modifier les structures socioéconomiques des réserves. Cette communication trace l'évolution de l'encadrement légal du crédit dans les réserves canadiennes et analyse deux cas concrets : celui des Huron-Wendat de Wendake et celui des Innus de Mashteuiatsh. Malgré l'influence réelle qu'a joué le carcan légal dans les marchés de crédit locaux, certains Amérindiens ont su contourner les restrictions appliquées aux prêts afin d'offrir ou de bénéficier de crédit à la consommation et même de prêts substantiels, tels que des hypothèques. La pratique de vente à crédit, qui s'était développée avec la traite des fourrures et le commerce des marchands en milieu rural, fournissait des suppléments importants de revenu aux populations huronne et innue. Pendant les XIX^e et XX^e siècles, les marchés locaux chez les Hurons et les Innus se sont développés de telle sorte que les besoins en crédit des résidents ordinaires des réserves ont été assurés soit par les élites socioéconomiques amérindiennes soit par des individus ou des entreprises euro-canadiens.

À travers une analyse des textes de loi ainsi que des comptes et de la correspondance tenus aussi bien par des Amérindiens que par des Euro-canadiens, cette communication démontre comment le cadre législatif structurait les marchés de crédit à Mashteuiatsh et à Wendake et souligne le rôle central joué par les classes sociales dans l'attribution du crédit — un élément analytique souvent négligé par l'historiographie sur les Premières Nations.

32 Hydro-Québec et les mécanismes de régulation étatique, 1972-1996

Stéphane Savard, CIRST/Université du Québec à Montréal

Les années 1960 et 1970 sont l'occasion pour Hydro-Québec de planifier ou d'entreprendre d'innombrables projets énergétiques tels que le complexe Manicouagan-Outardes, la centrale de Churchill Falls, le complexe La Grande, le projet Champigny, le projet Archipel, le virage nucléaire, la construction de lignes à haute tension, le projet Grande-Baleine, etc. Or, l'élaboration de ces projets provoquent parfois l'opposition de nombreux citoyens, groupes de pression et députés de l'Opposition qui critiquent sévèrement la plus grande entreprise publique québécoise et qui la considèrent, au début des années 1970, comme un « État dans l'État ».

Devant ces considérations et tollés qui s'inscrivent dans un cadre plus large de mobilisation et de prise de parole citoyenne au sujet des enjeux énergétiques et environnementaux, les responsables politiques des gouvernements Bourassa, Lévesque, Bourassa-2, Johnson-fils, Parizeau et Bouchard mettent sur pied et utilisent par la suite des mécanismes de régulation énergétiques (les commissions parlementaires permanentes de l'Assemblée nationale, dont celles consacrés aux politiques énergétiques ou aux orientations prises par Hydro-Québec) et environnementaux (le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dès 1978). Ces deux organismes permettent à la fois aux responsables politiques (ceux à l'exercice du pouvoir mais aussi ceux dans l'opposition), aux différents groupes de pression de même qu'aux citoyens ordinaires de s'exprimer sur les politiques énergétiques ou les orientations prises par Hydro-Québec.

La communication proposée cherche donc à analyser les liens entre Hydro-Québec et ces trois mécanismes de régulation et de prise de parole citoyenne. Plus précisément, elle vise à : 1- mettre en contexte la création de ces mécanismes et leurs objectifs précis de contrôle à l'égard d'Hydro-Québec ; 2- analyser de manière globale les luttes et conflits qui surviennent lors des audiences publiques de ces organismes ; 3- déterminer si ces organismes permettent un véritable contrôle sur la grande entreprise et expliquer pourquoi.

33 Les commandes publiques dans les stratégies d'internationalisation de deux géants industriels : les firmes Bombardier et Alstom (1928-1980)

Edy-Claude Okalla Bana, Université de Montréal

Pour gagner de nouveaux marchés et ainsi profiter d'un nouvel avantage concurrentiel, les entreprises du secteur industriel ont sans cesse besoin de s'internationaliser en ayant recours soit à une croissance verticale, soit à une croissance horizontale. L'analyse des firmes canadienne Bombardier et française Alstom apparaît de ce point de vue propice pour mener à bien une étude sur les stratégies d'internationalisation des firmes, car toutes les deux se sont régulièrement retrouvées en concurrence sur des marchés nationaux autant qu'internationaux, et en particulier dans l'obtention de commandes venues du secteur public. Il sera intéressant de comparer leur internationalisation dans la perspective des stratégies d'acquisition de commandes publiques, notamment dans le domaine des transports en commun.

NOTES

Présidence : **Robert Gagnon**, Université du Québec à Montréal

34 « La plus riche aumône » : la Société Saint-Vincent de Paul et le placement d'enfants dans la région de Québec, 1927-1949

Johanne Daigle, CIEQ, Université Laval

Le système d'assistance sociale au carrefour des influences françaises et anglaises repose au Québec, comme ailleurs dans le monde, sur une organisation complexe qualifiée d'« économie sociale mixte ». Dans la ville de Québec, le modèle de la « charité organisée » associé aux *bonnes œuvres* dirigées par des religieux et des laïques, des femmes surtout mais également des hommes, domine incontestablement jusqu'au milieu du xx^e siècle. Cette communication s'intéresse précisément aux relations entre les familles et les institutions charitables instrumentalisées par la Société Saint-Vincent de Paul (SSVP). Le cas du Secrétariat des familles, la principale agence de service social de la ville opérée par une poignée d'hommes bénévoles de la SSVP, laïques catholiques, offre un point de vue saisissant sur le fonctionnement de ce modèle de « charité organisée » en nous plongeant dans cette interface entre famille et communauté. Il permet d'examiner, entre 1927 et 1949, un total de 21684 cas répertoriés pour lesquels les situations familiales entraînant le placement sont brièvement évoquées, révélant à la fois l'ampleur de la misère des familles (mobilité, maladie, disparition d'un parent, séparation, surpeuplement des logements, chômage...), les difficultés auxquelles les institutions sont confrontées (débordement, circulation des enfants entre institutions...), et la variété des modes de financement de l'assistance (parent, famille élargie, municipalité, Service de l'Assistance publique, etc.). L'ampleur de ce corpus rend compte ici : 1) des liens de collaboration entre les élites (masculines et féminines, religieuses et laïques) ; 2) des situations des familles « adoptées » par la SSVP, à partir d'une cartographie de la pauvreté, de même que des comportements associés aux parents ; 3) des profils de placement de milliers d'enfants dans les institutions de la ville suivant l'âge, le sexe et les besoins identifiés par les messieurs de la SSVP.

35 « Pour nos petits » : la première campagne de souscription pour la construction de l'hôpital Sainte-Justine en 1951

Denyse Baillargeon, Université de Montréal

Cette communication veut s'attarder à l'organisation de la première et de la plus ambitieuse des trois campagnes de souscription mises sur pied par la direction de l'Hôpital Sainte-Justine dans les années 1950 pour la construction de son nouvel immeuble sur le Chemin de la rue Sainte-Catherine où il emménagera en 1957. Fondée sur une analyse des documents d'archives de l'institution et des articles de presse qui ont couvert l'événement, elle s'attardera aux dimensions plus logistiques de cet appel à la générosité du public, du monde des affaires et des gouvernements qui visait à amasser près de 11 millions de dollars, une somme colossale pour l'époque. Plus précisément, il s'agira de disséquer les stratégies des organisateurs pour atteindre leur objectif, comme le choix des dates et des présidents et présidentes des divers comités, la recherche de l'appui des autorités civiles et religieuses de même que des entreprises anglophones, le recours à une firme spécialisée dans l'organisation de ce genre d'événement, la conception de la publicité et certains faits marquants comme la tenue d'un « radiothon » animé par le maire de Montréal Camilien Houde et l'annonceur Jacques Normand. Cette étude permettra de montrer que l'organisation de cette campagne d'envergure, qui n'a pas tout à fait atteint son objectif, s'est heurtée à plusieurs difficultés, notamment la capacité à mobiliser certains segments de la communauté francophone dans un contexte où le fonctionnement de l'économie sociale mixte des années 1950 semblait sur le point d'atteindre ses limites.

NOTES

36 Quand l'argent est le nerf de la guerre contre la maladie :
l'Association Diabète Québec et les campagnes de financement,
1960-2000

Jérôme Boivin, Université Laval

Fondée en 1954, l'Association Diabète Québec (ADQ) est une association de malades et de professionnels de la santé qui a pour mission d'informer la population sur la maladie, d'assurer des services (formation, renseignement, entraide, etc.) à ses membres, de favoriser la recherche en diabétologie et de défendre les droits et intérêts des diabétiques québécois. Dans les faits, cela se traduit de différentes façons. Par exemple, des campagnes d'éducation et des cliniques de dépistage sont organisées dans la province afin de prévenir le diabète et ses complications. Un centre d'enseignement est établi à Montréal pour les diabétiques, leur entourage et le personnel soignant. Une revue trimestrielle est publiée sur les nouveautés médicales et les activités de l'Association. Des bourses sont accordées dans le but de promouvoir la recherche scientifique. Des représentations sont effectuées pour influencer les décideurs politiques. Comment l'ADQ fait-elle pour financer l'ensemble de ces actions ? Si elle reçoit quelquefois des subventions du ministère de la Santé du Québec, c'est surtout à l'occasion de campagnes de souscription qu'elle amasse les fonds nécessaires. Connaissant plusieurs transformations (devant permettre de meilleurs résultats) au fil du temps, ces campagnes invitent ici à réfléchir sur les rapports de l'Association avec l'argent. Ainsi, suivant une courte présentation de celle-ci, cette communication se propose d'étudier les objectifs de financement toujours plus ambitieux qu'elle se fixe, de même que les stratégies qu'elle met de l'avant pour les atteindre, des années 1960 à l'an 2000.

NOTES

37 - « *Can you spare a dime ?* » : Argent et solidarité
dans le Québec des années 1930

Martin Petitclerc, CIEQ, CHRS/Université du Québec à Montréal

Le système traditionnel d'assistance était fondé sur la distribution de services en nature aux pauvres, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des murs des institutions d'assistance. Ce système est de plus en plus critiqué à partir du début du XX^e siècle, que ce soit par le mouvement ouvrier, par des réformateurs ou par certains membres du corps médical, des administrations hospitalières ou du clergé. Ces remises en question culminent lors des travaux de la Commission sur les assurances sociales du Québec (1931-1933). Au cœur de ces travaux, se pose en effet la question cruciale du rôle de l'argent dans le nouveau système de protection sociale. Pour une variété d'intervenants, ce nouveau système ne peut plus poursuivre la voie traditionnelle des services en nature, mais doit plutôt envisager celle de la distribution à grande échelle de secours en argent. Or, le recours à l'intermédiaire de l'argent risque de bouleverser profondément le rapport d'assistance, puisqu'il laisse potentiellement une grande liberté aux pauvres qui peuvent, ainsi, utiliser l'argent reçu selon leurs propres priorités (ce que ne permettaient évidemment pas les secours en nature). À partir principalement des travaux de la Commission des assurances sociales, nous analyserons les remises en question, souvent paradoxales, qui découlent de cette intrusion de l'argent dans les mécanismes de la solidarité sociale.

Présidence : **Sylvie Taschereau**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

38 L'homme qui attise l'insécurité : l'agent d'assurance vie et ses techniques de vente (1939-1960)

Jonathan Fournier, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

Entre 1939 et 1960, le pouvoir d'achat des classes populaires augmente et les compagnies d'assurance vie entendent bien profiter de cette manne. Comment tirer parti de cette nouvelle donne économique ? En engageant leurs agents d'assurance vie à s'investir davantage dans leur travail et à perfectionner leurs outils de travail. L'industrie de l'assurance vie connaît un véritable âge d'or, grâce entre autres à une percée significative dans les marchés de petits et moyens salariés et aux prérogatives encore bien timides exercées par l'État dans plusieurs des champs de la sécurité sociale. Or l'agent d'assurance vie évolue dans un secteur difficile, très compétitif ; il a mauvaise réputation, il se doit donc d'affiner ses techniques de vente en jouant à la fois sur la rationalité et l'irrationalité de ses « prospects ». Les manuels de formation des agents insistent sur le fait que les gens prennent des décisions économiques sur la base de leurs sentiments et qu'ils utilisent ensuite leur logique pour justifier leurs actions. On n'hésite donc pas à entretenir la peur, l'insécurité et la culpabilité pour convaincre les clients potentiels de l'assurance vie. La communication analysera le travail quotidien de l'agent d'assurance ainsi que ses techniques de vente. L'analyse s'appuie sur la documentation interne d'une compagnie d'assurance-vie ainsi que sur les manuels de formation des futurs agents.

39 L'argent de l'État et le mouvement communautaire québécois : l'exemple des associations coopératives d'économie familiale entre 1962 et 1985

Steven Hill, Université du Québec à Trois-Rivières

Problème récurrent dans l'après-guerre, le surendettement des ménages ouvriers donne naissance au début des années 1960 à l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF), l'une des plus anciennes associations issues de la vague des groupes populaires. Son projet est de conseiller et d'éduquer les familles des milieux populaires aux prises avec des problèmes de surendettement et, plus largement, de leur donner voix sur la place publique. Très tôt se pose la question du financement de l'association sans but lucratif. Les moyens d'autofinancement ne suffisent tout simplement pas et bientôt les constituantes du mouvement des ACEFS doivent compter sur des subventions gouvernementales afin de poursuivre leur action.

L'argent ainsi acquis implique toutefois le respect d'un certain nombre de conditions, plus ou moins contraignantes, auxquelles les ACEFS doivent se soumettre afin de mériter les fonds qui leur sont octroyés. C'est donc dire que les exigences liées à l'octroi de ces subventions agissent comme des balises et servent à sanctionner le caractère légitime et/ou illégitime des activités des groupes populaires ainsi financés. Ainsi se tisse, entre les bailleurs de fonds et ces organisations, une dynamique inter-organisationnelle complexe qui caractérise le processus d'institutionnalisation des organismes communautaires québécois. Au cours de cette présentation, nous allons tenter de mieux comprendre comment ces rapports influencent les pratiques et le discours de ce type d'organisation.

NOTES

40 Risques, pertes et profits. L'argent dans l'activité corsaire en Nouvelle-France

David Camirand, Université Laval

Souvent confondue avec la piraterie – mais en-soi bien distinct par une codification stricte qui lui accordait une réelle légitimité – la guerre de course alliait stratégie militaire et raison d'État à l'intérêt matériel de particuliers dans une alliance motivée par l'épargne de deniers publics d'un côté et l'appât du gain de l'autre.

Dans le contexte européen du XVII^e et du XVIII^e siècle, marqué par de nombreux conflits, le recours à la course devint fréquent et sa pratique fortement réglementée. La France fut particulièrement encline à recourir à cette forme de « sous-traitance » et pour cause. Une série de ratés de la marine royale, dont la défaite de la Hougue en 1692, oblige les stratégestes français comme Vauban à revoir leurs façons de faire et à intégrer les corsaires dans la stratégie militaire française, créant ainsi une force navale auxiliaire.

L'argent est au cœur de cette activité paramilitaire. Du financement des expéditions en passant par leurs assurances jusqu'aux potentielles récompenses, l'argent est central pour l'activité corsaire. L'argent est ce qui motive les armateurs à se lancer dans de périlleuses expéditions, motivations du gain, mais aussi volontés de limiter les pertes d'un commerce atlantique au ralenti.

Nous proposons pour ce colloque d'analyser les mécanismes de la course, des coûts d'armement, aux montages financiers, en passant par les assurances et l'impact des revenus sur les marchands. En plus de souligner les interactions entre marchands coloniaux et métropolitains et d'amener des pistes de réflexion sur l'importance de l'activité dans la survie et le développement de certaines colonies françaises de l'Atlantique.

NOTES

41 Faire et contrefaire de l'argent en Nouvelle-France

Colin M. Coates, Collège universitaire Glendon, Université York

Tout au long de l'histoire de la Nouvelle-France, les habitants ont dû faire face à une pénurie d'espèces. Pour pallier ce manque d'argent sonnante, les autorités coloniales ont recours à des cartes de monnaie signées par l'intendant et remboursables (en principe) lors de l'arrivée du navire du roi. La production des espèces représente un des privilèges et une des responsabilités des plus importants du monarque. Dans le cas de la colonie, les autorités locales doivent assumer cette responsabilité. Cependant, ce genre d'argent est beaucoup plus facile à contrefaire que l'argent sonnante. Plusieurs cas dans l'histoire de la colonie testent la réaction des autorités, et plusieurs des responsables sont pendus pour leurs activités illicites. Cette communication étudie ce que les actes de faire et de contrefaire de l'argent en Nouvelle France représentent pour le pouvoir royal dans sa colonie lointaine. Par une étude des cas judiciaires et de la correspondance entre le gouverneur ou l'intendant et la Cour en France, je mettrai l'accent sur l'importance de ce privilège dans la panoplie des privilèges du roi absolutiste.

42 L'art de falsifier : la falsification de l'argent au XIX^e siècle, une affaire internationale

Marcos Costa, Université du Québec à Montréal

Vers la fin du XIX^e siècle, la contrefaçon était un crime fréquent dans le monde atlantique. Ainsi, en 1877, John James Harrison fut arrêté par la police brésilienne au moment de quitter Rio de Janeiro pour New York. Les autorités l'ont surpris avec tout le nécessaire pour faire de la fausse monnaie. Il avait l'intention, une fois arrivé aux États-Unis, de falsifier des bons du Trésor du gouvernement du Brésil. Après quelques procédures policières, Harrison fut remis en liberté et partit pour le Canada. En 1879, German et João Holler à Montevideo ainsi que Bevilacqua et Sanabria à New York ont été condamnés pour avoir falsifié de l'argent de l'Empire du Brésil. En 1881, dans la valise de Mariana do Rosário, qui venait d'arriver d'Europe dans un bateau allemand, la police a trouvé une grosse somme en fausse monnaie. Le Portugais João da Silva Machado et l'Espagnol José Manoel Ribas ont aussi été arrêtés comme faussaires. Dans cette même année, l'Allemand Gottlieb Guilherme Berner a été arrêté pour falsification de monnaie, crime qu'il avait déjà commis à Wurtemberg. En 1885, dans la ville de Saint-Louis, au Missouri, les frères Lucius et Joseph White ont falsifié des bons du Trésor du gouvernement du Brésil. Au XIX^e siècle, la fabrication de fausse monnaie et de faux bons du Trésor était toute une affaire internationale : les faussaires étaient nombreux et ne connaissaient pas de frontières. Les criminels de nationalités différentes s'associaient pour falsifier la monnaie de divers pays. Notre objectif dans ce travail est de comprendre le fonctionnement de ce délit d'ordre international dans le monde atlantique au XIX^e siècle et d'analyser la coopération des États dans leur combat contre la contrefaçon de billets de banque et d'autres moyens de paiement.

NOTES

43 La Terre et la Pierre : une perspective logistique sur l'investissement foncier au Québec

François Dufaux, Université Laval

Le patrimoine foncier et le développement immobilier constituent un thème classique de l'histoire économique, et dans le cas du Québec, un sujet récurrent pour expliquer les retards ou l'imperfection de sa prospérité au XIX^e et XX^e siècle. La proposition de communication aborde ce modèle économique déduit d'un ensemble d'observations assemblées par différents auteurs du XVII^e siècle (Stewart), au XIX^e siècle (Hanna) jusqu'aujourd'hui (Letarte). Ces arguments, rassemblés dans le cadre d'un doctorat sur l'origine du logement montréalais – locatif et multifamilial – présentent ses caractéristiques propres dans une comparaison transatlantique entre la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord. Les conditions financières et légales offrent une explication structurée sur la nature de la société « distincte » dans le domaine immobilier. Par ailleurs, la typologie du projet colonial élaborée par Anthony King – colonie commerciale et colonie de peuplement – établit les principes récurrents dans l'extraction des ressources et l'importance variable accordée à l'investissement immobilier. Le cas du Québec révèle ainsi son double héritage de colonie de peuplement française et de colonie commerciale britannique. Ce cadre théorique permet de situer la nature du discours politique et des pratiques effectives d'investissement, tant sur le plan macro-économique et dans les initiatives privées. Elle trouve son sens dans le projet de colonisation – la terre-que dans la manière de concevoir le développement urbain, les types de bâtiment et leur implantation – la pierre -. Enfin, le discernement des conditions légales et financières, reconduites par l'Acte de Québec de 1774, permet de tracer un cadre général, étonnamment résilient, qui pose des attentes précises à l'échelle micro-économique sur les objectifs de la construction et le processus de conception du bâti. Cet impact sur l'architecture et l'aménagement, dans une perspective d'une histoire « opérationnelle » (Saverio Muratori, *Studi per una operante storia urbana di Venezia*, 1960) propre aux architectes, donne un nouveau sens à notre rapport historique et contemporain au territoire, et dans notre ambiguïté dans la mise en valeur du patrimoine bâti hier et celui à bâtir pour demain.

44 L'écueil de l'argent : prix des terres et vie économique en milieu rural au XIX^e siècle

Maude Flamand-Hubert, Université du Québec à Rimouski

La vie du marchand Louis Bertrand est marquée par une multitude de transactions à caractère financier. Actif à L'Isle-Verte de 1811 à 1871, il a passé plus de 1 500 actes notariés, dont une majorité implique des sommes d'argent : ventes, échanges, marchés, obligations, quittances. Cependant, l'utilisation du montant des transactions comme indicateur dans l'étude des activités du personnage est extrêmement difficile. À défaut de posséder un indice des prix fiable pour le XIX^e siècle, la fluctuation des valeurs soulève des questions qui demeurent souvent sans réponses.

Dans cette communication, nous proposons d'aborder deux dimensions reliées à l'argent grâce à l'analyse des affaires menées par Louis Bertrand. D'une part, en nous basant sur une série de transactions foncières, nous nous intéresserons aux informations que fournit l'indicateur monétaire sur les biens vendus ou échangés. D'autre part, nous nous interrogerons sur les autres possibilités qu'offre cet indicateur pour documenter plus généralement la vie économique en milieu rural. Ainsi, malgré l'instabilité des données monétaires, celles-ci permettent d'éclairer certaines tendances à l'œuvre dans les campagnes au XIX^e siècle.

45 La lente extinction des rentes seigneuriales au Québec ou le maintien d'un lien monétaire anachronique (1935-1974)

Benoît Grenier, CIEQ, Université de Sherbrooke

L'abolition du régime seigneurial au Québec s'est réalisée de manière très progressive. L'année 1854, généralement retenue comme date de cette abolition, ne constitue qu'un jalon de cette lente extinction de la propriété seigneuriale en sol québécois. En 1935, le gouvernement du Québec adoptait la *Loi abolissant les rentes seigneuriales* qui créait le Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales. En collaboration avec les quelque 800 municipalités où subsistaient des rentes, cet organisme va administrer l'extinction des droits « féodaux » qui faisaient du Québec « un des derniers endroits dans l'univers » à les subir, selon les termes du député-maire de Saint-Hyacinthe et instigateur de ce processus, Télésphore-Damien Bouchard.

Les archives du Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales permettent de connaître avec précision la teneur du lien monétaire qui subsistait à cette époque entre les seigneurs et les censitaires. De plus, elles révèlent les modalités concrètes par lesquelles les seigneurs ont été dédommagés tandis que les censitaires ont continué à payer une taxe « seigneuriale » jusqu'aux années 1970. La communication présentera le processus d'extinction des rentes seigneuriales au cours de cette période afin de comprendre les conséquences économiques à long terme du maintien d'un tel lien de dépendance, inégalitaire et anachronique. La proposition s'inscrit dans la recherche plus vaste que je mène sur les persistances du régime seigneurial au XX^e siècle et qui vise à rendre compte de la saisissante longévité de la propriété seigneuriale au Québec.

NOTES

Présidence : **Olivier Hubert**, CIEQ, Université de Montréal

46 Le discours de la Ligue ouvrière catholique au Québec, 1939-1954 : « mieux consommer pour équilibrer le budget familial »

Marilyne Brisebois, Université Laval

Depuis quelques années, plusieurs chercheurs et chercheuses ont démontré le côté dynamique de certains mouvements spécialisés d'Action catholique spécialisée, leurs implications dans la modernisation de la société québécoise. Se présentant comme la gardienne des intérêts des familles ouvrières, la Ligue ouvrière catholique s'impose dans l'espace public, de la fin des années 1930 au tournant des années 1950, comme une autorité en ce qui concerne leurs conditions de vie. Ce faisant, elle développe un discours relativement élaboré sur la consommation. Ce discours s'adresse principalement aux ménagères ouvrières, qu'elle considère responsables de la consommation familiale. Dans cette communication, il sera démontré que pour la Ligue, cette consommation doit avant tout servir à équilibrer le budget familial et conséquemment, à améliorer les conditions de vie matérielle et morale des familles ouvrières. Ainsi, La Ligue cherche à réformer certaines pratiques de consommation des foyers ouvriers et dans ce but, les ménagères représentent pour elle des courroies de transmission aussi idéales qu'essentielles. Celles-ci doivent compenser les revenus insuffisants de leurs maris en transformant leurs comportements de consommatrices, et ce, par divers moyens que le mouvement, à travers son journal, leur indique. La Ligue adopte une stratégie : l'éducation populaire. Celle-ci vise plusieurs objectifs : équilibrer le budget, rendre le travail domestique plus productif, condamner le crédit. En d'autres termes, « mieux consommer pour équilibrer le budget familial », un mot d'ordre qui véhicule nécessairement des conceptions précises liées au genre, à l'appartenance de classe et à la religion catholique.

47 La rançon de la prospérité : discours francophones sur la famille et la consommation au Québec de 1949 à 1959

Stéphanie O'Neill, Université de Montréal

En 1959, illustrant un article de l'almanach adressé à la famille ouvrière québécoise *Le Mouvement ouvrier*, on peut voir l'image d'un père de famille désemparé et dépassé devant les étagères d'un supermarché, représentation selon moi révélatrice des liens unissant un rapport à la consommation et un modèle familial en pleine métamorphose. Au Québec, les années 1950 constituent en effet une période riche en mutations au nombre desquelles figure une augmentation de la consommation domestique des ménages qui ne manque pas de se répercuter sur la dynamique familiale, d'où ma proposition d'examiner la façon dont l'avènement de la société de consommation et le nouveau rapport à l'argent qu'elle engendre modifient les relations conjugales et intergénérationnelles dans les discours franco-québécois sur la famille. En insistant sur les rapports de pouvoir et sur les conflits, je compte analyser les discours que véhiculent, de 1949 à 1959, *La Revue Desjardins*, *La Famille*, *L'École des Parents* et *Le Mouvement ouvrier*, quatre périodiques lus dans bon nombre de foyers, afin de contribuer à lever le voile sur une gamme d'enjeux, notamment la réponse des familles face à une métamorphose des aspirations accordant dorénavant une large place à la réussite matérielle, où interagissent, voire s'entrechoquent, consommation et rapports familiaux.

NOTES

Présidence : **Sylvie Taschereau**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

48 La subvention, gage de légitimité ? Le financement des Franco-Ontariens par le Secrétariat d'État du Canada, tel que vu par les journaux (1969-1986)

Serge Miville, Université York

Afin de promouvoir l'unité nationale, le gouvernement fédéral mandate le Secrétariat d'État à la fin des années soixante avec la tâche de subventionner les « minorités de langues officielles » afin de maintenir leur vitalité partout au pays. Fernand Dumont estime par ailleurs que c'est à cette époque que s'engage une « redéfinition du Canada ». Cette « deuxième fondation du Canada », qui devait mettre fin au « malentendu historique » entre les Canadiens anglais et Canadiens français, consacre de l'avis de plusieurs les droits individuels et le multiculturalisme au dépend de la théorie des peuples fondateurs.

Comment les francophonies minoritaires, notamment les Franco-Ontariens, perçoivent-ils cette nouvelle aide financière ? À leur avis, est-ce à titre de minorité linguistique ou de minorité nationale que leur sont remis ces fonds ? Cette communication, basée en partie sur l'analyse de contenu des journaux franco-ontariens, soit *Le Carillon de Hawkesbury*, *Le Voyageur de Sudbury*, *Le Nord de Hearst*, *le Rempart de Windsor* et *L'Express de Toronto*, entre 1969 et 1986, cherchera à démontrer que ces subsides sont synonymes, pour les journaux franco-ontariens, d'une reconnaissance symbolique de leur statut de minorité nationale au Canada, à titre de peuple fondateur.

Avec **Martin Pâquet**, Université Laval,
Martin Petitclerc, CIEQ, UQAM/CHRS
et **Robert Sweeney**, Memorial University

Économiste réputé et auteur prolifique, Gilles Dostaler est décédé en février 2011. Fondée sur la pensée critique, son œuvre a fréquenté différents créneaux de l'histoire économique contemporaine, privilégiant des objets aussi divers que la transition au capitalisme, le néolibéralisme, les concepts de valeur et de prix ainsi que les apports à l'économie de penseurs tels que Karl Marx, Friedrich Hayek et surtout John Maynard Keynes. Il a consacré d'ailleurs en 2005 une biographie majeure à l'auteur de la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Son dernier opus avec Bernard Maris, *Capitalisme et pulsion de mort* (2009), propose une lecture du capitalisme, « moment particulier de l'histoire humaine » [p. 8], sous le regard croisé de J. M. Keynes et de Sigmund Freud.

L'œuvre de Gilles Dostaler comme historien de la pensée économique pose la question de sa réception parmi les historiens contemporains. D'emblée, cette dernière repose sur deux apports de l'économiste historien à l'analyse des théories économiques : la saisie la plus complète possible des contextes de production de cette pensée, la compréhension d'un développement des idées économiques ponctué par des ruptures paradigmatiques avec les modes de pensée antérieurs. Cette réception quelque peu discrète de l'œuvre de G. Dostaler révèle aussi l'état présent de l'histoire économique au Québec, un terrain d'enquête qui est laissé en jachère parmi les historiens contemporains. Elle souligne enfin un dialogue parfois laborieux, vu la complexité de l'objet, entre locuteurs parlant des idiomes étrangers : ceux des sciences économiques et de l'histoire.

Qu'en est-il de la réception de l'œuvre de Gilles Dostaler parmi les historiens ? En hommage à un savant sensible au dialogue interdisciplinaire, cette table ronde propose une réflexion sur l'histoire économique, réflexion provenant d'horizons variés de la discipline historique.

NOTES

Présidence: **Martin Petitclerc**, CIEQ, Université du Québec à Montréal

50 « Je désire entrer en relations d'échanges avec collectionneurs en timbre-poste »: le troc comme mode d'acquisition chez les philatélistes montréalais, 1870-1910

Caroline Truchon, Université de Montréal

L'émission des premiers timbres-poste dès 1840 déclenche quasi instantanément une pratique alors inédite: la philatélie. Partout dans le monde, les amateurs sont nombreux à se consacrer à l'étude de ces fameuses petites vignettes qu'ils collectionnent avec la plus grande ferveur. Le Canada ne fait pas exception et compte déjà, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, une communauté de collectionneurs très active qui se manifeste dans l'imposante littérature spécialisée dédiée à la pratique. À peine une dizaine d'années après l'émission du premier timbre-poste canadien, la première revue spécialisée en Amérique est publiée à Montréal, *The Stamp Collector's Record* (1864). Avant la fin du XIX^e siècle, on compte plus de 75 revues philatéliques publiées au Canada. Ces périodiques informent les passionnés des nouvelles émissions et des timbres de contrefaçon, établissent les normes de la pratique, conseillent les nouveaux adeptes et répondent aux questions diverses du lectorat. Mais surtout, ils sont le support du commerce de timbres; un marché virtuel où collectionneurs et marchands procèdent à la vente, à l'achat et à l'échange des timbres.

Dans ma communication, je me pencherai plus particulièrement sur l'échange comme mode d'acquisition menant à la constitution des collections philatéliques. Si les revues spécialisées nous donnent un aperçu de l'importance de ce mode d'acquisition des objets de collection, la correspondance entre collectionneurs nous éclaire quant à elle sur le fonctionnement de ces échanges. Il ressort après analyses de ces sources que les collectionneurs ont recours à un système particulier de troc et de crédit. Basé sur la confiance réciproque des différentes parties, ce système permet notamment d'accroître considérablement les possibilités d'acquisition des collectionneurs.

NOTES

51 Le premier pas vers la fortune. Des tirelires pour la promotion de l'épargne populaire au Québec et à travers le monde, 1890-1960

Marc Vallières, Université Laval

Un entrepreneur américain, Charles Owen Burns, invente au début des années 1890 un modèle de tirelire qu'il propose aux institutions financières avec un système de promotion de l'épargne auprès des jeunes. L'institution financière remet à un jeune déposant, moyennant un dépôt remboursable, une tirelire métallique munie d'une serrure et d'un mécanisme empêchant d'extraire les pièces métalliques ou les billets. L'institution conserve la clé et ouvre la tirelire que le déposant apporte au guichet pour verser les sous accumulés au compte d'épargne qu'elle a ouvert à son nom. À partir des décennies 1900 et 1910, l'idée connaît un succès remarquable: les fabricants américains, britanniques, italiens et allemands multiplient les modèles et diffusent le système à travers l'Europe, l'empire britannique, puis l'Amérique latine et l'Asie. Même l'U.R.S.S. l'adopte. Il est présent au Québec, dès le début du XX^e siècle, et la plupart des institutions financières, notamment les banques d'épargne, en font usage.

Au-delà de ces objets intéressants dans leur conception, se profilent les différentes facettes de la place de l'épargne dans les sociétés de la première moitié du XX^e siècle. Un discours inspiré tout particulièrement par les écrits de Benjamin Franklin accompagne ce système de promotion de l'épargne. Des institutions financières entrent en concurrence les unes avec les autres pour capter économiquement la petite épargne et fidéliser de futurs clients. Dans la famille, il s'introduit dans les rapports éducatifs parents-enfants. Au Québec, des institutions comme la Caisse d'économie Notre-Dame de Québec et la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal l'utilisent longtemps, tout comme plusieurs banques et sociétés d'assurance québécoises et canadiennes. La caisse populaire de Trois-Rivières est une des seules du mouvement Desjardins à le rendre disponible à ses membres, la plupart des autres privilégiant plutôt les caisses scolaires. La prospérité de l'après-Deuxième Guerre mondiale et l'apparition du crédit à la consommation viennent mettre fin à ce système.

Présidence : **Sylvie Taschereau**, CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

52 La France et Paris à travers les yeux d’une jeune élite scientifique, intellectuelle et artistique : témoignages des boursiers d’Europe pendant l’entre-deux-guerres

Robert Gagnon, UQAM

De 1920 à 1959, le gouvernement québécois a décerné 666 bourses à de jeunes diplômés et artistes afin de leur permettre d’aller se perfectionner d’abord à Paris puis en Europe (c’est pourquoi ce programme est connu aussi sous le nom « bourses d’Europe ») et, à partir des années 1930 aux États-Unis et même ailleurs dans le monde. Il n’est donc pas étonnant que, pendant l’entre-deux-guerres, la majorité des boursiers se soit retrouvée dans des établissements français, pour la plupart situés à Paris. Or certains d’entre eux ont laissé des témoignages sur leur séjour prolongé dans l’Hexagone. Notre communication a pour objectif de rendre compte de la perception de la France en général, et de Paris en particulier, laissée par ces jeunes médecins, intellectuels ou artistes dans leurs écrits au moment où ils étudiaient en France ou après leur retour au Québec.

NOTES

53 Le suivi social des juifs d’Afrique du Nord : perspectives comparées à Montréal et à Paris (1956-1980)

Martin Messika, UQAM et Université de Paris I

Montréal et Paris ont connu durant la seconde moitié du XX^e siècle d’importants flux migratoires de populations juives francophones en provenance d’Afrique du Nord. Cette migration qui s’inscrit dans le cadre de la fin de la colonisation a modifié la démographie des communautés juives des pays d’accueil. Les institutions juives ont mené des politiques visant à accueillir ces populations migrantes ; ainsi, des centres sociaux ont pris en charge, selon des modalités différentes dans les deux pays, ces originaires d’Afrique du Nord.

La présente communication s’intéressera, à partir de l’étude de dossiers personnels, aux modalités du suivi social effectué en direction des juifs d’Afrique du Nord par deux organisations juives : la *Jewish Immigration Aid Society* (JIAS) à Montréal et le Comité d’Action sociale Israélite de Paris (CASIP). Le suivi social intègre les enjeux liés à l’assistance financière et l’aide matérielle, ainsi que les questions plus larges liées à l’état affectif des migrants. La démarche comparatiste dont l’intérêt a été souligné dans le domaine des recherches liées aux migrations par Nancy Green, est de nature à éclairer les ressorts et les caractéristiques des deux types de suivi qui ont été mis en œuvre à Paris et à Montréal.

Présidence : **Charles-Philippe Courtois**, Collège militaire royal de Saint-Jean

54 « La France peut être heureuse sans Québec » : les fêtes de la paix de juin 1763 à Paris

Alain Laberge, CIEQ, Université Laval

Tout le monde sait bien que la Guerre de Sept Ans se conclut par le traité de Paris en 1763. Cependant, bien plus que la signature officielle du traité par les puissances concernées, ce sont plutôt la publication solennelle de la paix et les festivités l'entourant qui marquent bel et bien la fin de la guerre pour la population civile. Les Fêtes de la Paix tenues à Paris les 20-21-22 juin 1763 ne sont évidemment pas quelque chose de nouveau pour les gens de la capitale française puisque à chaque fois que se termine un conflit d'importance, il est en effet d'usage de procéder ainsi à l'annonce publique de la paix dans les principales places de la ville. Les Fêtes de 1763 diffèrent cependant quelque peu des précédentes par l'enchevêtrement étonnant de ses composantes, l'annonce de la paix comme telle se confondant avec l'inauguration de la statue équestre du roi sur la nouvelle Place Louis-XV, un développement de l'urbanisme parisien dont l'élaboration remonte pourtant à la fin de la guerre de la Succession d'Autriche en 1748 (dont le dénouement avait été bien plus favorable à la France...). Cette communication vise donc à mettre en lumière et en contexte le déroulement et la signification des événements parisiens de juin 1763. Spécialiste de l'histoire de la Nouvelle-France, je voudrai également insister sur l'absence notoire de toute référence négative relativement aux résultats de la guerre, notamment la perte du Canada, ce qui n'est pas surprenant en soi, mais qui témoigne tout de même de la distance affective importante entre Paris et ces lointaines colonies d'Amérique du Nord et de la véracité de l'affirmation de Voltaire à ce sujet.

NOTES

55 Un officier canadien errant : l'exil louisianais de Louis Liénard de Beaujeu entre 1760 et 1768

Joseph Gagné, Université Laval

La date du 13 septembre 1759 est à jamais gravée dans la mémoire collective québécoise et canadienne-française, au point d'en oublier que le sort de la Nouvelle-France n'était pas final avant 1763. Une autre supposition collective, même chez les historiens cette fois-ci, veut que tous les soldats et officiers français aient accepté la capitulation de Montréal en 1760 se voyant par la suite transportés en entier en France. Pourtant, l'histoire semble avoir relégué aux oubliettes l'exploit des quelques factions des Troupes détachées de la Marine du Canada qui s'étaient évadées en Louisiane suite à la défaite générale du Canada. Tel est le cas de Louis Liénard de Beaujeu, Canadien et dernier commandant français du fort Michilimackinac. Avec ce qui lui restait de ses hommes, il prit la décision d'abandonner son poste pour porter secours à la Louisiane qui était toujours française et à risque de se faire envahir par l'armée anglaise. Cette décision allait soulever la colère d'Amherst, le commandant en chef des forces britanniques, qui mit la tête de Beaujeu à prix, de même que celle de ses hommes qu'il qualifiait de « scandaleux ». Qu'est-ce qui a poussé cet officier canadien à agir de la sorte ? Qu'a-t-il fait pendant les huit années de son exil ? Et comment a-t-il fait pour revenir au Canada sans soulever la méfiance des Britanniques qui, déjà, réclamaient son exécution ? C'est ce que nous proposons d'éclaircir dans le cadre de cette communication.

INDEX DES PARTICIPANTS

A

Ancelet-Netter, Dominique 4, 14
Archambault, Jacinthe 6, 22

B

Bachand, Marise 5, 16, 17
Baillargeon, Denyse 8, 9, 26, 27, 30
Bellavance, Claude II, 4, 7, 25
Boivin, Jérôme 9, 31
Brisebois, Marilyne 10, 36

C

Camirand, David 9, 33
Castonguay, Stéphane II, 7, 25
Caux, Rachel 5, 16
Coates, Colin M. 9, 10, 33, 34
Costa, Marcos 9, 34
Courtois, Charles-Philippe 11, 40
Couvrette, Sébastien 6, 23
Croteau, Jean-Philippe 6, 21

D

Dagenais, Michèle 7, 25
Daigle, Johanne 9, 30
Dufaux, François 10, 34
Dumas, Alexandre 5, 17

F

Ferretti, Lucia II, 4, 8, 27
Flamand-Hubert, Maude 10, 35
Fougères, Dany 7, 25
Fournier, Jonathan 8, 9, 27, 28, 32
Fyson, Donald 6, 23, 24

G

Gadbois, Jocelyn 5, 18
Gagné, Joseph 11, 40
Gagnon, Robert 9, 11, 30, 39
Garneau, Jean-Philippe 5, 6, 19, 20, 23
Gettler, Brian 8, 28
Grenier, Benoît 10, 35

H

Hardy, René 7, 25
Hill, Steven 9, 32
Hubert, Ollivier 6, 10, 20, 36

I

Imbeault, Sophie 4, 15

K

Kaupp, Dorothée 4, 15

L

Laberge, Alain 9, 11, 33, 34, 40
Lanthier, Pierre II, 7, 8, 10, 25, 29
Linteau, Paul-André 7, 25
Li, Shenwen 4, 14

M

Mailhot-Bernard, Irène 5, 16
Mauduit, Julien 5, 17
Messika, Martin 11, 39
Miville, Serge 10, 37
Morneau, Jocelyn 7, 25
Murray, Jocelyne 21

N

Nootens, Thierry II, 4, 6, 15, 24
Normand, France II

O

Okalla Bana, Edy-Claude 8, 29
Olson, Sherry 6, 7, 24, 25
O'Neill, Stéphanie 10, 36

P

Pâquet, Martin 5, 10, 17, 18, 37
Paul, Josianne 5, 19
Perreault, Isabelle 8, 26
Petitclerc, Martin 9, 10, 11, 31, 37, 38

R

Ricard, Josianne 5, 20
Robert, Jean-Claude 7, 25
Robert, Marc-André 6, 22
Robichaud, Léon 5, 19
Rousseau, Yvan II, 7, 8, 25, 28
Roy, Jean 6, 20, 21

S

Saint-Louis-Head, Cynthia 6, 24
Savard, Stéphane 8, 29
Séguin, Normand 7, 25
Sweeney, Robert 10, 37

T

Taschereau, Sylvie II, 8, 9, 11, 27, 31, 32, 37, 39
Thifault, Marie-Claude 8, 26
Trépanier, Anne 6, 22, 23
Truchon, Caroline 11, 38
Turcot, Laurent II, 4, 14
Turgeon, Alexandre 5, 18

V

Vallières, Marc 11, 38
Vaugeois, Denis 4, 15

91^e Réunion annuelle de la Société historique du Canada

À UN CARREFOUR : LA RECHERCHE DANS UN MONDE INCERTAIN

Université Wilfrid Laurier et Université Waterloo, du 28 au 30 mai 2012

L'année 2012 marquera le bicentenaire de la guerre de 1812 et le centenaire du naufrage du *RMS Titanic*, de l'élection de Woodrow Wilson à la présidence des États-Unis, de la formation du Congrès national africain, de la création de la République de Chine, de l'expédition tragique du soviétique Georgy Brusilov en Arctique, du déclenchement de la première guerre de Balkans, de la mise en œuvre du règlement XVII dans les écoles de l'Ontario, et du cyclone (tornade) de Regina qui a fait 28 morts et laissé 2 500 personnes sans abri. Chacun de ces événements a contribué à façonner notre monde. À titre d'historiens, notre tâche consiste à les expliquer, à les interpréter et à les ré-interpréter pour des auditoires contemporains. Cette brève liste ne représente cependant qu'une infime partie des événements transformateurs du passé qui ont grandement changé le cours de l'histoire.

Nous trouvons-nous à un carrefour clé de la recherche en histoire? Notre monde s'est-il considérablement rempli d'incertitudes au fil des derniers siècles? Quel rôle l'histoire jouera-t-elle au XXI^e siècle? Les changements technologiques sonnent-ils le glas des formes traditionnelles d'enseignement et de recherche? Pour les historiens, le changement et la continuité représentent les unités de base de notre discipline. Nous soulevons des questions essentielles au sujet du passé en vue de déterminer non seulement ce qui a changé et pour quelles raisons, mais aussi ce qui n'a pas changé et pour quelles raisons. Nous trouvons-nous véritablement au carrefour de ce qui adviendra de la nation-État, de l'environnement, de la survie de l'espèce humaine, des structures sociales, de l'économie mondiale et de la polarisation idéologique? Dans l'affirmative, quelles « leçons » pouvons-nous tirer de l'étude de moments semblables dans le passé? Notre défi consiste à montrer la pertinence de l'histoire pour la société aujourd'hui et demain.



Bingo, 4555 N.D.G. Avenue, 1941, Conrad Poirier, BANQ (Montréal), P48,S1,P6825.

TROIS GRANDS AXES DE RECHERCHE

LES POPULATIONS ET
LEURS MILIEUX DE VIE



LES INSTITUTIONS ET LES
MOUVEMENTS SOCIAUX



LA CULTURE QUÉBÉCOISE :
DIVERSITÉ, ÉCHANGES
ET TRANSMISSION



De haut en bas : Sur le chemin Sainte-Foy entre Québec et Sainte-Foy, 1913, BANQ (Québec), P547 ; L'intérieur de la banque d'Hochelaga, Trois-Rivières. CIEQ, Collection René-Hardy, Fonds Trois-Rivières, Série Conrad Godin, TR_CONRAD_GODIN_056 ; M. Ricard, caissier, Trois-Rivières, Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières (SCAP)



UNIVERSITÉ
LAVAL



Université du Québec
à Trois-Rivières

Présent à l'Université du Québec à Trois-Rivières
et à l'Université Laval, le CIEQ est un regroupement
stratégique reconnu par le FORSC.

CET AUTOMNE AU CIEQ

À PARAÎTRE



Coll. « Atlas historique du CIEQ »
La Francophonie nord-américaine
Sous la direction de Yves Frenette,
Étienne Rivard et Marc St-Hilaire

CONFÉRENCE-MIDI (UQTR)



10 novembre 2011
**Le tremble-terre de 1663
et ses effets prodigieux**
(dont le récit de l'incarnation
d'une identité canadienne)
Anne Trépanier, Carleton University

MIDI DU CIEQ (U. LAVAL)



10 novembre 2011
De la ville à l'archipel
Montréal et ses eaux
depuis le XIX^e siècle
Michèle Dagenais,
Université de Montréal

CONFÉRENCE-MIDI (UQTR)



24 novembre 2001
**Public Spaces,
Knowledge and
Sociability**
Brian Cowan,
McGill University